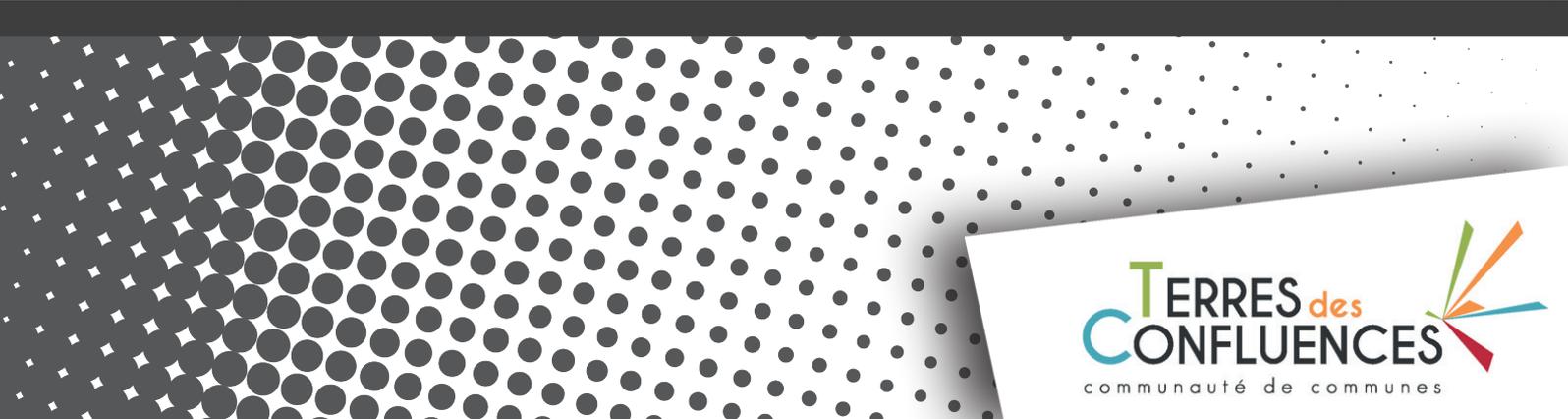


# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

# 20 22





# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| Edito .....   | 3         |
| Présentation du territoire .....  | 4         |
| Compétences et Gouvernance.....   | 6         |
| <b>UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES HABITANTS.....</b>   | <b>9</b>  |
| Accueil - Relation aux usagers et aux communes.....   | 10        |
| Numérique – informatique – Modernisation de l’administration interne .....                              | 11        |
| Ressources Humaines et Mutualisation .....  | 13        |
| Communication.....  | 15        |
| Finances .....  | 17        |
| Marchés publics.....  | 21        |
| <b>LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2022.....</b>  | <b>23</b> |
| Développement économique, agriculture et attractivité du territoire .....                               | 24        |
| Aménagement numérique porté par Tarn-et-Garonne Aménagement .....                                       | 26        |
| Office de Tourisme Intercommunal Moissac-Terres des Confluences.....                                    | 28        |
| Aménagement, habitat et développement durable.....  | 30        |
| Planification .....   | 30        |
| Instruction des autorisations d’urbanisme .....   | 32        |
| Mobilité .....  | 33        |
| Plan Climat Air Energie Territorial.....  | 34        |
| Petites Villes de Demain (PVD).....   | 35        |
| Politique intercommunale d’attribution du logement social .....   | 36        |
| Relais Petite Enfance itinérant .....   | 38        |
| Service commun de médiation numérique itinérant .....   | 40        |
| Santé : Contrat Local de Santé et Conseil Local en Santé mentale .....                                  | 42        |
| Voirie - Travaux.....   | 44        |
| Elimination et valorisation des déchets - Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés..... | 46        |
| Service public d’assainissement non collectif (SPANC).....  | 47        |
| Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) .....                             | 49        |
| <b>LES INFRASTRUCTURES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.....</b>  | <b>53</b> |
| Accueil des gens du voyage.....   | 54        |
| Restauration communautaire .....  | 55        |
| Centre aquatique intercommunal .....  | 58        |
| Aérodrome.....  | 60        |
| Déchetteries .....  | 62        |

Article L5211-39

Modifié par Loi n°99-586 du 12 juillet 1999 - art. 40

«Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.»



Cette année, je suis ravi de vous présenter le rapport d'activité de la Communauté de communes nouvelle formule. Plus synthétique et plus lisible, il est le reflet du travail collaboratif mené par les élus et les agents.

La Communauté de communes est en ordre de marche et les projets se concrétisent en 2023.

Les habitants du territoire ont la possibilité de participer à des cafés du numérique toutes les premières semaines de chaque mois. Ces ateliers sont indispensables pour les usagers éloignés du numérique. Des thématiques du quotidien leurs sont proposées : créer et gérer sa messagerie, les applications, internet, sms, cybersécurité, téléconsultation médicale, carnet de santé numérique,...

Concernant le Contrat Local de Santé (CLS), 2023 sera l'année de lancement du CLS 2, avec la définition du volet santé de la Communauté de communes, le démarrage du projet de réalisation d'une maison de santé à Moissac et un appui des actions en santé environnementale.

Les premières actions de la mobilité vont être mises en place à partir de juillet : des actions de mobilité active, prévues dans le cadre du programme AVELO 2, et des actions prévues dans le cadre de l'étude de mobilité.

Le numérique va également devenir une stratégie à part entière. C'est en partenariat avec le syndicat mixte Tarn-et-Garonne-Aménagement que la feuille de route de la stratégie du numérique est élaborée. Celle-ci est en accord avec le PCAET et le projet de territoire. (transversalité, cohésion, mutualisation, travail avec les intercommunalités du département).

Pour les travaux, l'aire d'accueil de Laverdoulette réouvre au printemps et ceux concernant la réhabilitation des déchetteries finalisés en juillet avec celle de Castelsarrasin.

Concernant le tourisme, un nouvel accueil pour l'office de tourisme intercommunal est en projet pour une ouverture au printemps 2024.

La Communauté de communes avance également grâce aux projets d'équipements qui structurent notre territoire avec la volonté de nous rapprocher des citoyens par les services rendus au quotidien. Malgré quelques mois de retard, le centre aquatique a été inauguré le 8 avril 2023. Une étude pour la construction d'une maison de l'intercommunalité va être réalisée. L'objectif de ce bâtiment est de respecter les valeurs du PCAET : développement durable, économie d'énergie, sobriété foncière... et de répondre à l'objectif d'exemplarité de la Communauté de communes. Cette étude s'appuie sur un partenariat avec le CAUE en associant les agents intercommunaux.

La fin de l'année va également voir la concrétisation d'autres projets avec le démarrage de l'accompagnement au titre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et l'approbation définitive du PLUi-H en décembre 2023.

Elus, agents et habitants du territoire, je vous invite à lire ce rapport. Au fil des pages, vous pourrez ainsi prendre connaissance des actions.



4

## PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

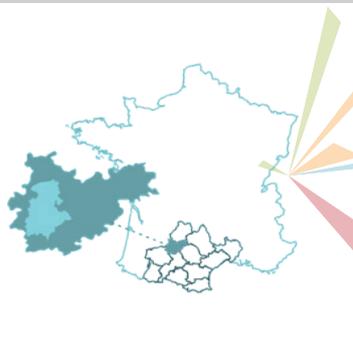
**La Communauté de Communes Terres des Confluences est située dans la ville de Castelsarrasin, dans le département de Tarn-et-Garonne. Elle regroupe 22 communes.**

Créée en 2017, elle a pour objectif de favoriser le développement économique, social et environnemental de son territoire en mutualisant les moyens et les compétences des différentes communes qui la composent. Terres des Confluences bénéficie d'un emplacement géographique stratégique, au carrefour de plusieurs axes routiers et ferroviaires, ce qui en fait une zone d'activités dynamique et attractive pour les entreprises et les investisseurs.

### CHIFFRES CLÉS



**42 784**  
habitants



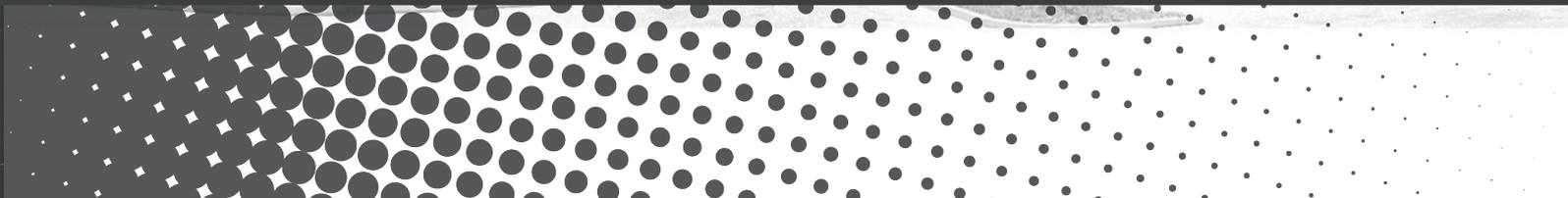
**451**  
km<sup>2</sup>



**60%**  
des actifs travaillent et  
vivent sur le territoire



“ UN TERRITOIRE INTERCOMMUNAL COHÉRENT, CONFORME AU BASSIN DE VIE DES HABITANTS. ”





Les compétences de la communauté de communes peuvent varier en fonction des besoins locaux et des politiques publiques nationales. La gouvernance de la communauté de communes est un enjeu majeur pour assurer une gestion efficace et démocratique des compétences qui lui sont déléguées. Elle est donc essentielle pour garantir une prise de décision collective et éclairée.



**DÉVELOPPE ET AMÉNAGE LE TERRITOIRE**

- Améliore votre cadre de vie.
- Développe l'activité et l'esprit d'entreprise.
- Développe le tourisme.
- Entretien vos rivières.



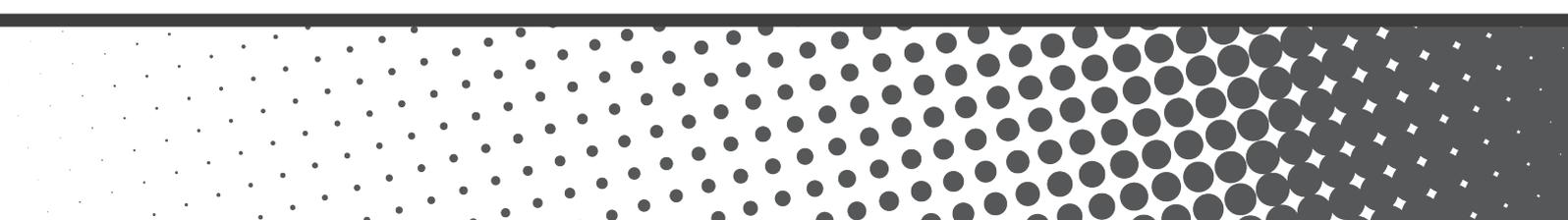
**ACCOMPAGNE LES USAGERS AU QUOTIDIEN**

- Eveille les enfants.
- Aide à la rénovation.
- Soutient les activités locales.
- Organise les accès aux soins.
- Construit des équipements.
- Accueille les gens du voyage.



**EST AU SERVICE DES HABITANTS ET DES COMMUNES**

- Collecte les déchets.
- Contrôle les assainissements individuels.
- Entretien les routes.
- Prépare les repas.



CONFÉRENCE DES MAIRES

Organe consultatif  
22 maires

COMMISSIONS THÉMATIQUES

Mises en place à la demande  
des Vice-Présidents

- Développement économique
- Finances et actions de mutualisation
- Environnement
- Action sociale
- Communication
- Tourisme
- Voirie et travaux
- Santé et lutte contre la désertification médicale
- Aménagement durable du territoire
- Plan Climat Air-Energie-Territorial (PCAET) et mobilité

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- TGN: Syndicat mixte Tarn et Garonne Aménagement
- PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
- LEADER : soutien à des territoires ruraux, co-financé par l'Union Européenne
- SIRTOMAD: Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et Autres Déchets
- SIEEOM du Sud-Quercy : Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères
- SMEEOM de la Moyenne Garonne : Syndicat Mixte d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères
- SYGRAL: Syndicat mixte de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne
- SMBBL : Syndicat mixte du Bassin de la Barguelonne et du Lendou
- SMBL: Syndicat mixte du Bassin du Lemboulas
- SDE82: Syndicat Départemental d'Énergie

COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES

- CLECT: Commission Locale d'Évaluation pour les Charges Transférées
- CAO: Commission d'Appel d'Offre
- DSP : Commission pour les Délégations de Service Public
- CDAC: Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs

EXAMINENT ET PROPOSENT LES PROJETS

CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE

62 conseillers  
communautaires  
(délibèrent et votent)

VOTE

LES DÉLIBÉRATIONS

Actes officiels engageant  
Terres des Confluences  
dans son action de  
définition des politiques  
publiques

VOTE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

1 Président  
9 Vice-Présidents\*  
3 Conseillers délégués  
(délibèrent sur les sujets  
délégués par le conseil et émet  
un avis sur les autres sujets)

OPÉRATIONNEL

\* Evolution en 2023 : lors du Conseil Communautaire du 16 février 2023, le nombre de vice-présidents est passé de 9 à 11

A RETENIR

- 11 bureaux communautaires non exécutifs
- 11 bureaux communautaires exécutifs
- 5 conseils communautaires
- 24 commissions communautaires :
  - \* 3 développement économique
  - \* 2 tourisme et affaires culturelles
  - \* 1 aménagement durable du territoire
  - \* 4 finances
  - \* 2 action sociale
  - \* 4 communication
  - \* 3 environnement
  - \* 1 voirie
  - \* 2 PCAET/mobilité
  - \* 2 santé et lutte contre la désertification médicale
- 1 réunion DGS / secrétaires de mairie





**BRIOS DOMINIQUE**  
Président  
*Maire de La Ville-Dieu-du-Temple*



**JEAN-PHILIPPE BESIERS**  
1<sup>er</sup> vice-président  
*Maire de Castelsarrasin*



**ROMAIN LOPEZ**  
2<sup>ème</sup> vice-président  
*Maire de Moissac*



**DOMINIQUE FORNERIS**  
3<sup>ème</sup> vice-présidente  
*Maire de Durfort-Lacapelette*



**BERNARD GARGUY,**  
4<sup>ème</sup> vice-président  
*Maire de Lizac*



**ANNIE FEAU**  
5<sup>ème</sup> vice-présidente  
*Maire de Montesquieu*



**BERNARD BOUCHÉ**  
6<sup>ème</sup> vice-président  
*Maire de St-Nicolas-de-la-Grave*



**HUGUES SAMAIN,**  
7<sup>ème</sup> vice-président  
*Maire de Labourgade*



**HUBERT LAFFONT\***  
8<sup>ème</sup> vice-président  
*Maire de Fajolles*  
\* décédé



**MARIE-THÉRÈSE VISSIÈRES-DELVOLVE**  
9<sup>ème</sup> vice-président  
*Maire de Boudou*



**PATRICK DELLAC**  
Conseiller délégué\*  
*Maire de Cordes-Tolosannes*  
\* 1<sup>ère</sup> VP depuis mars 2023



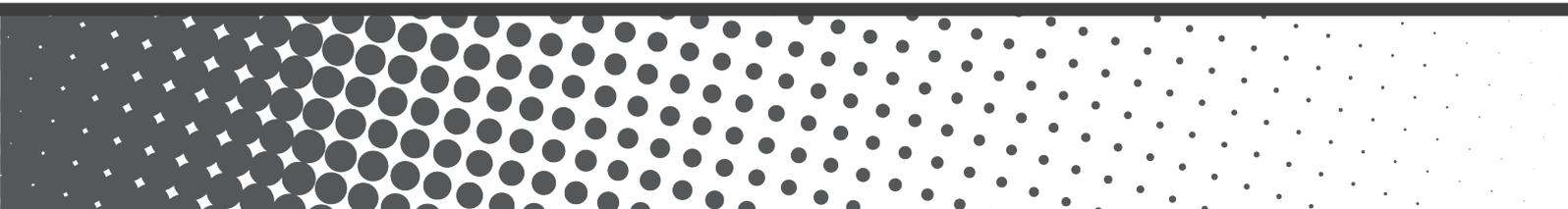
**THIERRY JAMAIN**  
Conseiller délégué\*  
*Maire de Castelmeyran*  
\* 8<sup>ème</sup> VP depuis mars 2023

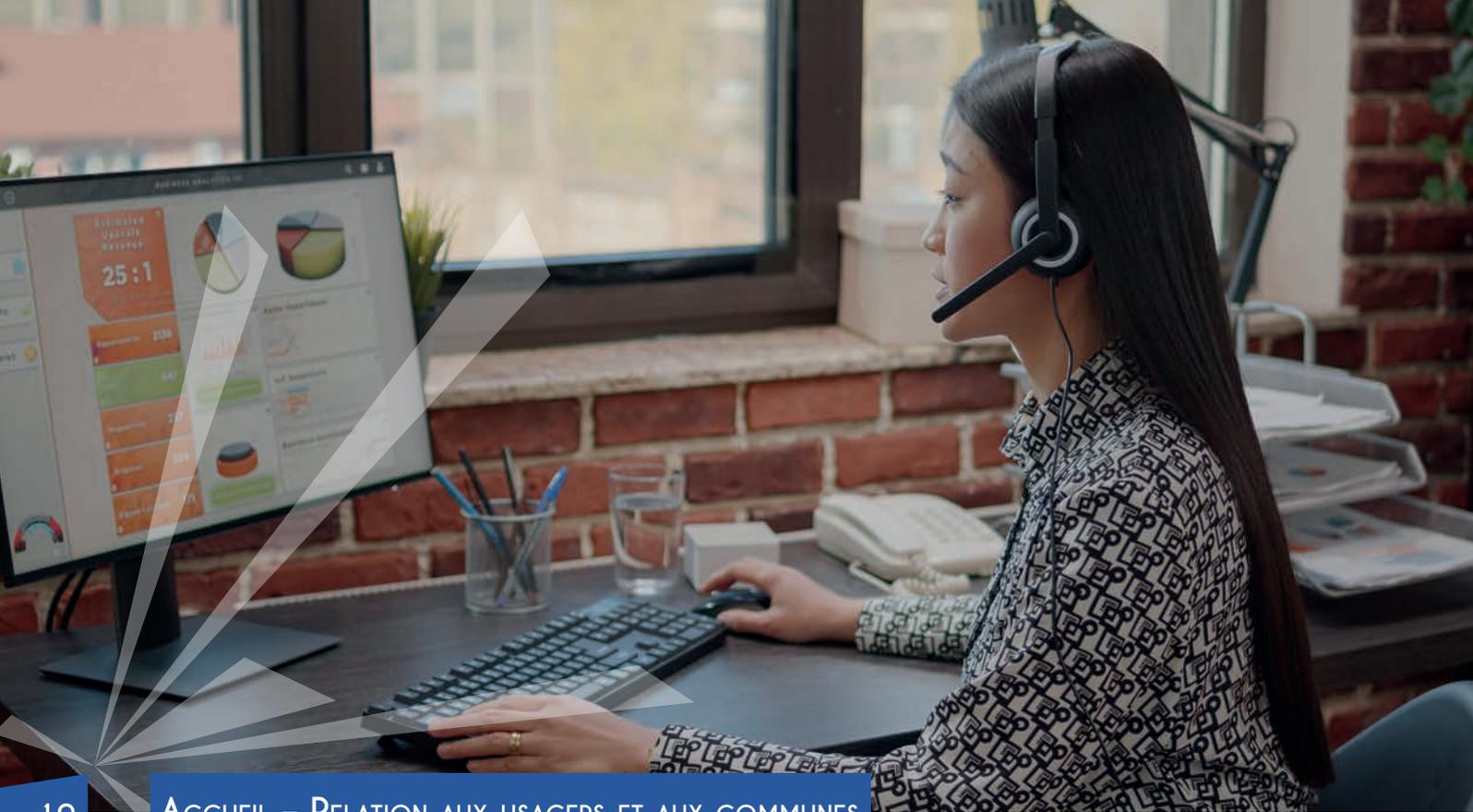


**XAVIER PREVEDELLO**  
Conseiller délégué\*  
*Maire de Saint Porquier*  
\* 10<sup>ème</sup> VP depuis mars 2023



# UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES HABITANTS





## 10 ACCUEIL – RELATION AUX USAGERS ET AUX COMMUNES

Le service d'accueil a pour principales missions de recevoir, orienter, informer et renseigner les personnes qui se présentent physiquement, appellent par téléphone ou envoient des messages électroniques aux différents services. En tant que point central d'accueil, le service joue un rôle essentiel dans la communication et l'interaction avec les usagers. De plus, le service d'accueil assure un secrétariat mutualisé pour les affaires générales, le développement économique et le service urbanisme, ce qui lui confère une fonction de soutien administratif essentiel. Il contribue ainsi à la fluidité des opérations au sein de l'intercommunalité et à garantir un service efficace et de qualité pour les citoyens.

### A RETENIR

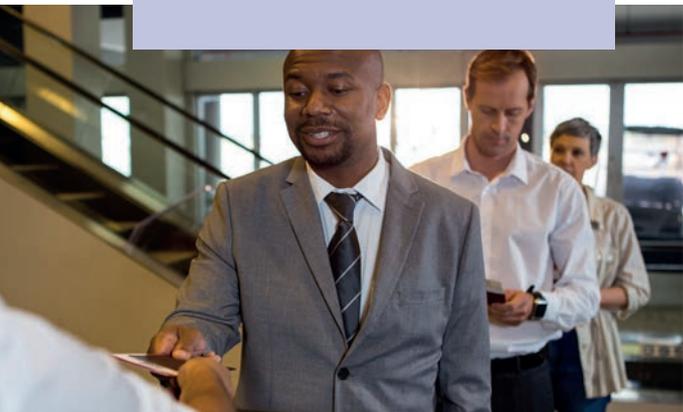
- 29 271 Appels entrants  
dont 24 566 répondus.
- 2 864 Courriers entrants
- 4 000 Courriers sortants

 2 ETP (Equivalent Temps Plein)



### LES PERSPECTIVES 2023

- Améliorer la gestion du courrier entrant et sortant avec la mise en place d'une plateforme collaborative.
- Travail sur la coordination communale pour améliorer les primo-renseignements.
- Revoir la disposition de l'accueil : emplacement des bureaux d'accueil, mise en place d'un affichage numérique.





## NUMÉRIQUE – INFORMATIQUE ET MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION INTERNE

11

Le service numérique et informatique est un système qui implique une personne coordonnatrice travaillant en étroite collaboration avec trois prestataires : le CDG, la société LORDI et le service informatique de Castelsarrasin. Les trois prestataires apportent leur expertise dans différents domaines spécifiques du numérique et de l'informatique. Chacun d'entre eux possède des compétences et des connaissances particulières qui complètent celles des autres, permettant ainsi une couverture complète des besoins de la communauté en matière de services numériques.

### A RETENIR



- **3 prestataires :**
  - Le CDG : parapheur électronique, actes (STELA), logiciel métier (finances, RH),*
  - La société LORDI : maintenance et gestion du parc informatique, sessions, messagerie et plateforme Netexplorer*
  - Le Service informatique de Castelsarrasin : réseau, téléphonie, projets logiciels/ informatiques.*
- **43 ordinateurs portables pour faciliter le télétravail et 9 ordinateurs fixes**
- **51 téléphones portables**
- **31 téléphones IP**
- **5 copieurs**
- **3 imprimantes**
- **1 système de visioconférence**
- **106 adresses mails**

 **0,2 ETP** (Equivalent Temps Plein)





## RÉTROSPECTIVE 2022

- Audit du système d'information de l'intercommunalité avec le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement.
- Etude pour la mise en place d'un outil collaboratif et d'un parapheur électronique.



## ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2022

Projet d'amélioration des outils de travail, de partage et de collaboration :

- Migration vers Microsoft 365 avec une formation pour tous les agents.



## LES PERSPECTIVES 2023

- Mise en place d'une feuille de route sur la stratégie numérique avec des actions à mettre en place dès 2023
- Charte informatique : vote en conseil communautaire en 2023
- Tendre vers un numérique responsable (amélioration des pratiques, matériel reconditionné,...)



## LE PROJET PHARE DE L'ANNÉE 2023

Migration des données vers la nouvelle plateforme collaborative Netexplorer (stockage des données sécurisé) en partenariat avec le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement.

**Points positifs :** Dispositif : souverain, sécurisé, performant, permettant le travail collaboratif, accessible en situation de mobilité et évolutif.

### Trois objectifs :

- Améliorer la qualité, la rapidité et la sûreté des flux de données.
- Optimiser la productivité et l'efficacité des équipes.
- Générer des économies.



La Direction des Ressources Humaines occupe un rôle central au sein de la Communauté de Communes, en s'appuyant sur trois piliers essentiels : la culture, l'engagement et les compétences. Sa mission principale consiste à garantir que l'organisation dispose du personnel adéquat pour assurer son bon fonctionnement. Cela implique de recruter des collaborateurs compétents, de les former et de les accompagner tout au long de leur parcours professionnel.

En veillant à l'acquisition et au développement des compétences, la Direction des Ressources Humaines contribue à l'amélioration continue de la performance de la collectivité tout en favorisant l'épanouissement des employés

 **3 ETP** (*Equivalent Temps Plein*)



## A RETENIR

- 86 agents soit
  - 16 agents de catégorie A
  - 11 agents de catégorie B
  - 59 agents de catégorie C
- 587 arrêtés rédigés
- 26 contrats de remplacements
- 14 offres d'emplois diffusées en externe
- Budget du service 3 298 748 €

### Dialogue social :

- 3 Comités Techniques
- 2 Comités d'Hygiène de Santé et des Conditions de Travail

### Formation :

- 410 jours de formation
- 41 agents ayant suivi au moins une formation dans l'année



## RÉTROSPECTIVE 2022

- Engagement d'une réflexion organisationnelle en concertation avec les managers et représentants du personnel afin d'aboutir à un nouvel organigramme mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- Mise en conformité du RIFSEEP, engagement d'une nouvelle cotation des différents postes nécessaire à une harmonisation des régimes indemnitaires.
- Instauration de permanences « Plurélya » et «MNT» au sein des services excentrés.
- Elaboration d'un plan de formation tenant compte des besoins exprimés par les Directeurs et Chefs de Services ainsi que des agents dans le cadre de leurs entretiens professionnels.
- Poursuite du plan relatif à l'égalité professionnelle hommes – femmes.

14

## ZOOM SUR LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022

- Organisation des élections professionnelles.
- Réflexion sur la nécessité de rendre la collectivité attractive en termes de pouvoir d'achat et de bien-être au travail en vue de fidéliser les agents et de faciliter les recrutements.



## LES PERSPECTIVES 2023

- Installation d'un Comité de Direction.
- Redimensionnement du service (recrutement)
- Mise en place du logiciel de gestion des absences « TANGARA » permettant aux agents et aux managers de gérer les absences de manière dématérialisée.
- Création et finalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Organisation de formations intra liées à la sécurité au travail en collaboration avec le CNFPT.
- Poursuite des dispositifs en faveur de l'égalité hommes/femmes.
- Révision des Lignes Directrices de Gestion.
- Initiation de la démarche de création de la Marque Employeur.

## LE PROJET PHARE DE L'ANNÉE 2023

- Mise en œuvre des actions visant à attirer et à fidéliser les agents :  
Bien-être au travail.  
Augmentation du pouvoir d'achat.  
Marque Employeur.



## COMMUNICATION EXTERNE

15

**Le service communication joue un rôle clé dans la gestion et la diffusion de l'information.**

**L'objectif principal du service de communication est d'établir et de maintenir une communication claire, cohérente et efficace entre l'organisation et ses différents publics.**

**Le service de communication est responsable de l'image de l'organisation, il élabore des stratégies de communication afin de promouvoir les services ou les valeurs de l'organisation.**

 **0,8 ETP** (*Equivalent Temps Plein*)

### A RETENIR

- 4 commissions tenues
- 2 magazines

#### Page LinkedIn

- 285 abonnés
- 951 vues de la page
- 413 visiteurs uniques

#### Site internet

- 32 078 utilisateurs
- 113 621 pages vues
- Budget du service 74 119 €





## RÉTROSPECTIVE 2022

- Migration et refonte du site internet.
- Réflexion autour d'une stratégie de communication digitale prenant en compte les réseaux sociaux et la mise en place d'une newsletter avec le concours d'un groupe de travail élus.
- Accompagnement des services sur la réalisation de leurs supports de communication.
- Deux campagnes de communication de grande envergure :



### Centre aquatique :

Création de vidéos et reportage photos pour mettre en avant l'avancement des travaux du centre aquatique.

Création de la charte graphique pour le centre aquatique : Conflu'O.



### Cuisine centrale :

Inauguration et création d'une vidéo promotionnelle pour mettre en valeur l'équipement, les producteurs locaux, les circuits courts.



## ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2022

- Mise en place de l'application mobile «Panneau Pocket» pour le compte des 22 communes, une action de mutualisation afin de limiter les coûts tant pour l'intercommunalité que pour les communes.



## LES PERSPECTIVES 2023

- Renfort du service avec l'arrivée d'un assistant communication
- Montée en puissance du service avec de nouvelles missions : communication interne et développement du Marketing Territorial afin de rendre attractif le territoire.
- Lancement de la démarche Marketing Territorial.
- Déploiement des réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, ...
- Mise en place de trois lettres d'information : une généraliste, une dédiée aux entrepreneurs du territoire et la dernière destinée au monde de la santé.
- Inauguration du Centre Aquatique

## LE PROJET PHARE DE L'ANNÉE 2023

- Mise en place de «totems» de ville sur 20 des 22 communes du territoire.



Le service finances joue un rôle essentiel en assurant la gestion rigoureuse des ressources budgétaires, la planification des investissements et la maîtrise des dépenses publiques, garantissant ainsi une gestion financière responsable et transparente pour le bien-être de la communauté

 **2 ETP** (*Equivalent Temps Plein*)

**A RETENIR**

- **4 commissions tenues**
- **Gestion de 7 budgets**
- **Budget principal de 50,2 M €**  
*Fonctionnement 27,3 M€*  
*Investissement 22,9 M€*



**LES PERSPECTIVES 2023**

- Préparation à la mise en place de la nomenclature M57.
- Redimensionnement du service avec le recrutement d'un assistant comptable.
- Mise en place de la dématérialisation des bons de commande.

 **RÉTROSPECTIVE 2022**

- recrutement d'un gestionnaire comptable

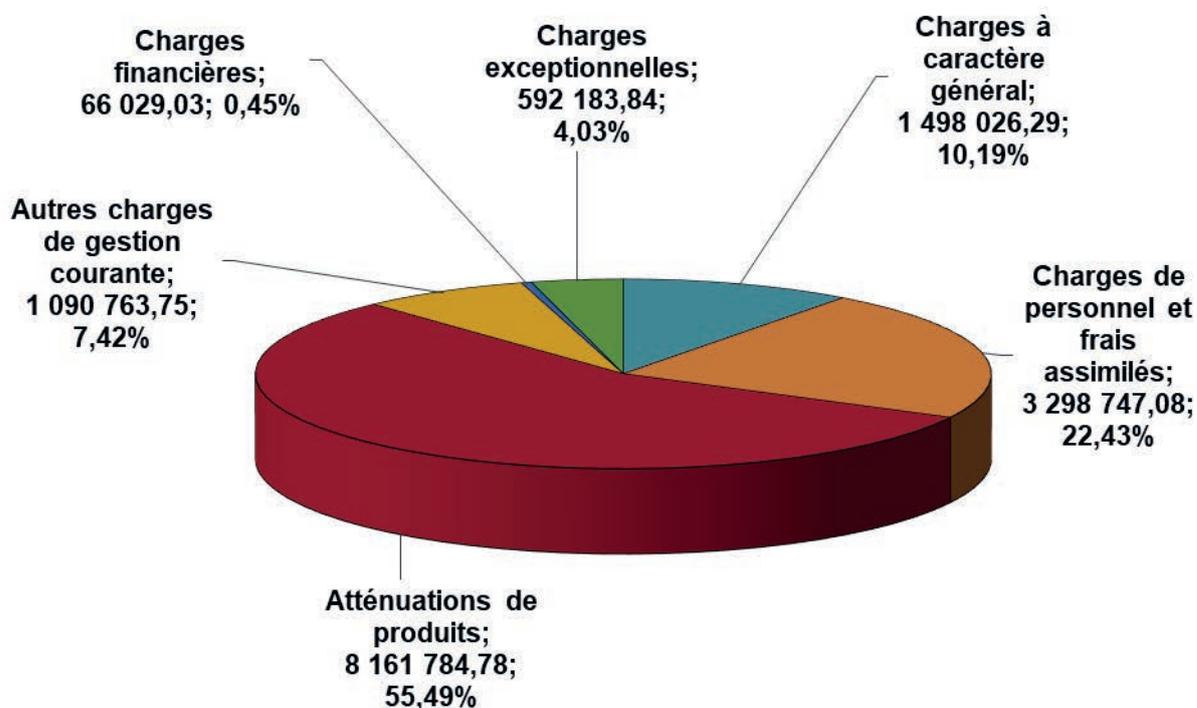


## BUDGET PRINCIPAL



|                             | Dépenses     | Recettes     | Résultat de l'exercice                           | Résultats reportés 2021 | Résultat de clôture |
|-----------------------------|--------------|--------------|--|-------------------------|---------------------|
| Fonctionnement              | 15 827 693 € | 17 951 149 € | + 2 123 456 €                                    | + 10 263 315 €          | + 12 386 772 €      |
| Investissement              | 11 613 380 € | 8 425 350 €  | - 3 188 030 €                                    | + 31 646 €              | - 3 156 384 €       |
| Budget total                | 27 441 073 € | 26 376 499 € | - 1 064 574 €                                    |                         | + 9 230 388 €       |
| Reste à réaliser 2022       | 489 258 €    | 247 638 €    | + 8 988 768 €                                    |                         |                     |
| Solde des restes à réaliser | - 241 620 €  |              | Résultat après financement des restes à réaliser |                         |                     |

## RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2022



## BUDGET COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

|                             | Dépenses    | Recettes    | Résultat de l'exercice                           | Résultats reportés 2021 | Résultat de clôture |
|-----------------------------|-------------|-------------|--|-------------------------|---------------------|
| Fonctionnement              | 4 732 351 € | 4 778 091 € | + 45 740 €                                       | + 566 172 €             | + 611 912 €         |
| Investissement              | 651 629 €   | 539 309 €   | -112 320 €                                       | + 155 074 €             | + 42 754 €          |
| Budget total                | 5 383 980 € | 5 317 400 € | - 66 580 €                                       | + 721 246 €             | + 654 666 €         |
| Reste à réaliser 2022       | 179 749 €   | 0 €         | + 474 917 €                                      |                         |                     |
| Solde des restes à réaliser | - 179 749 € |             | Résultat après financement des restes à réaliser |                         |                     |

|                             | Dépenses  | Recettes  | Résultat de l'exercice   | Résultats reportés 2021 | Résultat de clôture |
|-----------------------------|-----------|-----------|--|-------------------------|---------------------|
| Budget total                | 220 311 € | 223 257 € | + 2 946 €  | + 29 236 €              | + 32 182 €          |
| Reste à réaliser 2022       | 2 983 €   | 0 €       | + 29 199 €<br>Résultat après financement des restes à réaliser |                         |                     |
| Solde des restes à réaliser | - 2 983 € |           |  |                         |                     |


**BUDGET ZONES BARRES FLEURY BORDEROUGE**

|                             | Dépenses     | Recettes     | Résultat de l'exercice  | Résultats reportés 2021 | Résultat de clôture |
|-----------------------------|--------------|--------------|---|-------------------------|---------------------|
| Budget total                | 13 615 998 € | 12 897 510 € | - 718 488 €   | - 3 514 186 €           | - 4 232 674 €       |
| Reste à réaliser 2022       | 0 €          | 0 €          | - 4 232 674 €<br>Résultat après financement des restes à réaliser |                         |                     |
| Solde des restes à réaliser | 0 €          |              |   |                         |                     |


**BUDGET ZONES ARTISANALES**

|                             | Dépenses  | Recettes  | Résultat de l'exercice   | Résultats reportés 2021 | Résultat de clôture |
|-----------------------------|-----------|-----------|--|-------------------------|---------------------|
| Budget total                | 240 937 € | 256 125 € | + 15 188 €   | - 74 329 €              | - 59 141 €          |
| Reste à réaliser 2022       | 0 €       | 0 €       | - 59 141 €<br>Résultat après financement des restes à réaliser |                         |                     |
| Solde des restes à réaliser | 0 €       |           |  |                         |                     |


**BUDGET ZONE TERRE BLANCHE**

|                             | Dépenses  | Recettes | Résultat de l'exercice  | Résultats reportés 2021 | Résultat de clôture |
|-----------------------------|-----------|----------|---|-------------------------|---------------------|
| Budget total                | 5 580 €   | 5 580 €  | 0 €   | - 2 790 €               | - 2 790 €           |
| Reste à réaliser 2022       | 2 983 €   | 0 €      | - 2 790 €<br>Résultat après financement des restes à réaliser |                         |                     |
| Solde des restes à réaliser | - 2 983 € |          |   |                         |                     |


**BUDGET ZONE LE LUC**

|                             | Dépenses    | Recettes    | Résultat de l'exercice  | Résultats reportés 2021 | Résultat de clôture |
|-----------------------------|-------------|-------------|---|-------------------------|---------------------|
| Budget total                | 2 465 842 € | 2 465 842 € | + 0 €   | + 169 927 €             | + 169 927 €         |
| Reste à réaliser 2022       | 2 983 €     | 0 €         | + 169 927 €<br>Résultat après financement des restes à réaliser |                         |                     |
| Solde des restes à réaliser | 0 €         |             |   |                         |                     |



## RAPPEL DES DIFFÉRENTS TAUX DE LA COLLECTIVITÉ

**Taxe foncière propriétés bâties**  
**3 %**

**Taxe foncière propriétés non bâties**  
**6.77 %**

**Taxe d'habitation additionnelle**  
**9.76 %**

**Cotisation foncière des entreprises**  
**33.14 %**

20

## FONDS DE CONCOURS :

### UN SOUTIEN AUX COMMUNES MEMBRES

- **Saint Arroumex** – Travaux d'économie d'énergie avec la mise en place d'une pompe à chaleur pour l'école et la mairie - **5971 €**
- **Montesquieu** – Création d'un logement et de locaux communaux – **20 850 €**
- **Moissac** – Extension de l'école Firmin Bouisset et réaménagement d'un local en micro-crèche et lieux d'accueil enfants-parents – **62 986,51 €**
- **Lizac** – Travaux d'isolation et installation de pompes à chaleurs dans les locaux communaux – **21 539,27 €**
- **Laffite** – Réhabilitation de la Maison Calas pour accueil mairie et logement communal – **10 000 €**
- **La Ville Dieu du Temple** – Sécurisation rue Lacroix de Peyret avec busage fossé et création de stationnement – **14 674,73 €**
- **Garganvillar** – Travaux de pose d'un abribus pour pallier aux problèmes de sécurité et de mise aux normes lors du ramassage scolaire sur l'espace public
- **Durfort Lacapelette** - Travaux d'aménagement de la cour de l'école maternelle – **9 444, 38 €**
- **Cordes Tolosannes** – Revitalisation du centre village, mise aux normes du dernier commerce de la commune et mise en accessibilité PMR de la salle des fêtes – **13 968, 85 €**
- **Caumont** – Travaux de voirie – **4 762,79 €**
- **Castelmayran** – Création d'une aire de jeux – **3 550,63 €**
- **Castelferrus** – Aménagement et mise aux normes d'un espace public avec pose d'un abribus – **1 533,71 €**

## ZOOM SUR LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) EN 2022

La TEOM finance le coût de collecte et de traitement des déchets : ordures ménagères, déchets recyclables, verre et déchets de déchetteries. Elle porte sur toutes les propriétés soumises à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Celle-ci est perçue sur l'ensemble du territoire mais à des taux différents. Il a été acté en 2021 comme en 2020 le maintien des taux par rapport à 2019. Le produit perçu en 2020 était de 3 955 906 € et celui de 2021 est de 3 994 765 €.

Suite au projet de construction d'un nouvel incinérateur, le SIRTOMAD (Syndicat en charge du traitement des ordures ménagères) prévoit une évolution importante de l'ordre de 850 000 € sur la période 2022 à 2028 de la contribution de la Communauté Terres des Confluences. C'est pourquoi, les taux de TEOM ont augmenté de + 4.8 % dès l'année 2022, ce qui représente un produit pour l'année 2022 de 323 000 euros de plus correspondant à l'augmentation que la communauté de communes a versé au SIRTOMAD.

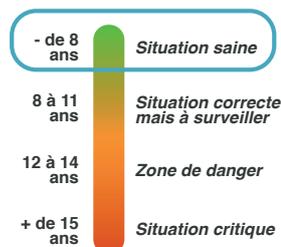


## UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ

### Dette par habitant



### Délai de désendettement



## MARCHÉS PUBLICS 2022

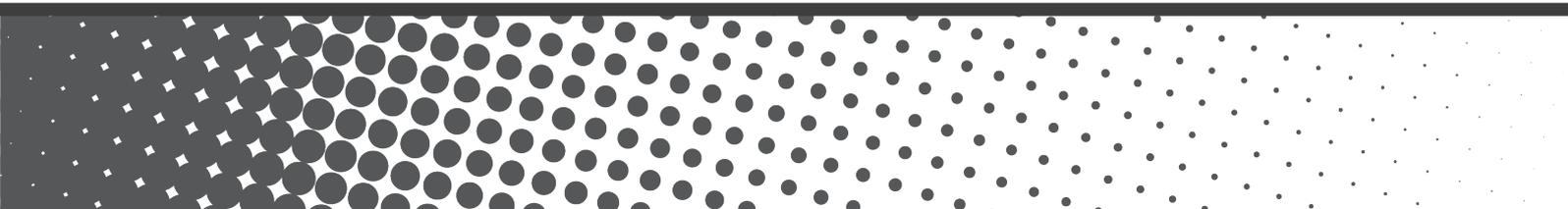


| Nom du marché   | Montant           | Attribution                |
|---|-------------------|----------------------------|
| <b>Travaux</b>  |                   |                            |
| Travaux de fauchage des abords de voirie et des terrains communautaires | 264 000,00 €      | GLADINE                    |
| Panneaux photovoltaïques pour le centre aquatique                       | <i>sans suite</i> | <i>sans suite</i>          |
| <b>Fournitures</b>  |                   |                            |
| Acquisition d'un camion benne de 3.5 tonnes pour la voirie              | 41 122,80 €       | FAURIE TRUCKS MONTAUBAN    |
| Acquisition de 2 véhicules utilitaires pour les services techniques     | <i>sans suite</i> | <i>sans suite</i>          |
| <b>Services</b>   |                   |                            |
| Extension de la zone d'activité de la Biarne                            | 28 783,98 €       | BET IRIS INGENIERIE        |
| Actualisation du projet de territoire                                   | 42 900 €          | CITADIA CONSEIL            |
| Etude pour la mobilité  | 76 560 €          | IMMERGIS SAS               |
| Etude pour la requalification des zones d'activités                     | <i>sans suite</i> | <i>sans suite</i>          |
| Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Laverdoulette         | 184 429,37 €      | ENTREPRISE VAGO            |
| Services juridiques   | 36 000 €          | CABINET LANDOT ET ASSOCIÉS |
| <b>Groupement de commande</b>   |                   |                            |
| <b>Assurances</b>   |                   |                            |
| Lot 1 Dommage aux biens   | 6 590.54 €        | AXA                        |
| Lot 2 RC + RC aérodrome   | 8 841,70 €        | AXA                        |
| Lot 3 Flotte automobile   | 16 858.86 €       | SMACL                      |
| Lot 4 Risques statutaires   | 1.15 %            | CNP ASSURANCE              |
| Traitement des déchets ultimes  | 4 487 037.50€     | DRIMM                      |





# LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2022





24

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICULTURE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le service de développement économique joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre du schéma de développement économique voté en 2019. Ce schéma fixe plusieurs objectifs majeurs visant à favoriser la croissance économique et l'essor des entreprises sur le territoire.

Au cœur de ces objectifs se trouvent la création et la gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE), l'animation des dispositifs d'aides aux entreprises, ainsi que les actions d'accompagnement et d'animations économiques.



2,5 ETP

(Equivalent Temps Plein)

## CONFLUENCES

A RETENIR

## TERRE D'ENTREPRENEURS

- 3 commissions tenues.
- 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de la ZA de BARRES 3 terminée.
- 320 000 € d'aides économiques distribuées : immobilier d'entreprises, opération chèques cadeaux.
- 18 nouveaux coworkers sur l'espace U&CO - Moissac
- Plus de 100 participants à la seconde session du forum économique.

- Le lancement de la maîtrise d'œuvre pour l'extension de la ZA à Saint Nicolas de la Grave.
- La poursuite du programme d'aides à l'immobilier d'entreprise.
- Le renouvellement de l'opération chèques-cadeaux (enveloppe de 20 000 €).
- La relance des animations économiques avec l'organisation d'une nouvelle session du forum économique.
- La montée en puissance du réseau d'espaces de travail partagé (hausse de la fréquentation) et la préparation de l'ouverture d'un nouvel espace de proximité à La Ville Dieu du Temple.



### ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2022

- Réalisation de la première phase de travaux de la ZA de BARRES 3 et le lancement de sa commercialisation

25



### LES PERSPECTIVES 2023

- Le lancement de l'étude de requalification des ZAE.
- Dépôt du dossier unique de la ZAC de Fleury.
- La poursuite de la maîtrise d'œuvre de la ZA de la BIARNE et démarrage des travaux.
- La fin de l'aménagement de la ZA de BARRES 3, et poursuite de sa commercialisation.
- Le renforcement et la révision des politiques d'aides à l'immobilier d'entreprise ;
- Le renouvellement de l'opération chèques-cadeaux (20 000 €).
- Le renforcement des animations économiques (forum économique, petits déjeuners, newsletter, etc.).
- L'ouverture du nouvel espace de proximité à La Ville Dieu du Temple.

### LE PROJET PHARE DE L'ANNÉE 2023

- Commercialisation de la ZAC DE FLEURY

Le Syndicat Mixte Tarn-et-Garonne Aménagement regroupe des collectivités locales de Tarn-et-Garonne qui ont choisi de se saisir et de mettre en commun l'exercice de leur compétence de conception, réalisation et exploitation de réseau de communication électronique telle qu'énoncée à l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales. Tarn-et-Garonne Aménagement constitue ainsi l'outil des collectivités au service d'un aménagement numérique public de leur territoire, et du développement des usages numériques. Depuis décembre 2022, nouvelle compétence d'approvisionnement en eau dans un objectif de permettre une meilleure gestion quantitative de la ressource en eau.



6 ETP

*(Equivalent Temps Plein)*

Le programme d'aménagement porté par Tarn-et-Garonne Numérique est cofinancé par l'Etat, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et la Communauté de communes



## A RETENIR

- Participation de la Communauté de Communes au budget principal de TGA : 26 565 € (inchangée depuis 2020) sur 507 737,32 € de recettes de fonctionnement de TGA.
- Participation de la Communauté de Communes au budget annexe « Aménagement numérique » de TGA : 7 442,12 € (inchangé depuis 2020) sur 8 698 115,87 € de recettes d'investissement de TGA.

- Poursuite du déploiement de la fibre optique dans toutes les communes du département, hors zone AMII :

Au global, au 31 décembre 2022, 104 442 prises déployées (pour 42 430 prises raccordées), soit un taux de pénétration de 40 %

Nouvelles communes ouvertes sur la CCTC en 2022 : Castelferrus, St Aignan, Castelmayran, St Nicolas de la Grave, Lafitte, Boudou, Cordes Tolosannes, Saint Arroumex, Fajolles, Coutures, Garganvillar, Montañ, Labourgade.

- Mise en œuvre opérationnelle du Schéma Directeur des Usages et Services Numériques (SDUSN) à travers la mise en place d'un Bouquet de services et la mise à disposition aux membres de TGA qui le souhaitent d'une solution de stockage et de sauvegarde mutualisée.



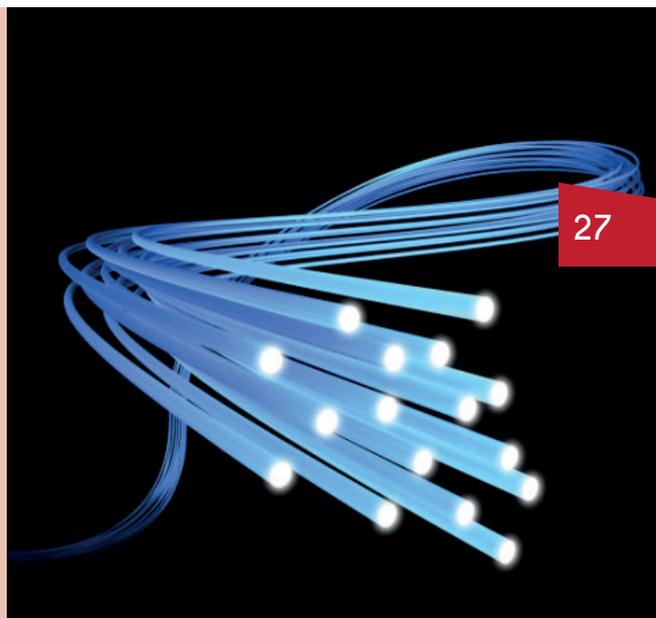
## ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2022

### Le Plan Qualité des Réseaux

Première brique de ce plan : programme de mutualisation des travaux de dissimulation de réseaux (en coordination avec d'autres gestionnaires de réseaux), à destination des EPCI et communes membres qui seraient intéressées par des opérations de dissimulation de réseaux sur leur territoire.

#### Plan de financement des travaux ciblés HT :

- CD82 : 40 %
- EPCI et communes membres du SMO souhaitant adhérer au dispositif : 40 %
- Autofinancement du syndicat : 20 %



27



## LES PERSPECTIVES 2023

- Achèvement du programme de déploiement de la fibre optique.
- Décommissionnement du réseau cuivre.

## LE PROJET PHARE DE L'ANNÉE 2023

Nouvelle compétence d'approvisionnement en eau, relative à la création et la gestion de retenues individuelles ou semi-collectives de substitution en vue de l'irrigation des terres agricoles, dans un objectif de permettre une meilleure gestion quantitative de la ressource en eau.

#### Trois objectifs :

- Curage de retenues existantes
- Réaffectation de retenues
- Création de nouvelles retenues (jusqu'à 40 000 m<sup>3</sup>)

L'Office de Tourisme Intercommunal Moissac - Terres des Confluences assure l'accueil, l'information, la promotion touristique et la coordination des partenaires touristiques locaux.

Il élabore et met en œuvre la politique locale du tourisme en adéquation avec le Schéma de Développement Economique et Touristique Intercommunal.



8 ETP (Equivalent Temps Plein)

## A RETENIR

- 2 commissions tenues.
- 3 pôles : Accueil / Promotion Commercialisation / Administratif Comptabilité
- Budget de 431 666 €
- 2 Conventions de partenariat avec les Relais d'Informations Touristiques
- 867 000 nuitées (marchand et non marchand) sur Terres des Confluences en 2022



# RÉTROSPECTIVE 2022

- Audit stratégie digitale : site internet, internet de séjour, réseaux sociaux.
- Rencontres Tourisme pour les Socioprofessionnels.
- Observatoire : mise en place d'un outil de suivi du locatif en plateforme.
- Promotion : salon de Bordeaux.
- Itinérance : poursuite du travail en transversalité avec la Communauté de Communes et Tarn et Garonne Tourisme.
- Réflexion «présentoirs dans les Mairies» : analyse des besoins et proposition de panneaux d'informations touristiques dans les communes.

## ZOOM SUR LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022

- Réflexion déménagement «Accueil touristique de l'OTI».
- Refonte du plan touristique.
- Création du Pass Tourisme, offres culturelles, de loisirs, sportives et de gourmandises à prix réduits.



## LES PERSPECTIVES 2023

- Déploiement de l'accueil « hors les murs » en saison
- Mise en place de la RSE au sein de l'équipe
- Mission de maîtrise d'œuvre déménagement partie « Accueil OTI »
- Stratégie digitale

## LES PROJETS PHARES DE L'ANNÉE 2023

- Déploiement du Pass Tourisme
- Refonte et création d'un magazine de communication et d'une brochure « les incontournables » pour la valorisation du territoire

Le service de planification joue un rôle essentiel dans la gestion et le développement harmonieux des territoires. En tant que service dédié à la planification urbaine, il est chargé de deux missions principales : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) et la conduite de l'évolution des documents d'urbanisme actuels.

En somme, le service de planification est une des clés dans la mise en place d'un cadre réglementaire et stratégique permettant une gestion équilibrée et pérenne de l'urbanisme. Grâce à son expertise et à son engagement, il contribue à façonner les territoires en favorisant un développement harmonieux, respectueux de l'environnement, et répondant aux besoins présents et futurs des populations locales.



0,5 ETP

(Equivalent Temps Plein)



RÉTROSPECTIVE 2022

- **Evolution des documents d'urbanisme actuels**

*Mise à jour du PLU de Saint-Nicolas-de-la-Grave : annexe d'une nouvelle servitude d'utilité publique.*

## ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2022

### Avancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) :

Suite à certains avis reçus, nécessaire réajustement du projet arrêté en février 2020 en vue d'un nouvel arrêt :

Janvier – mars : **4 permanences communales** pour retravailler le zonage avec les élus

Avril – juillet : **11 ateliers de travail élus – partenaires – services** pour retravailler sur des thématiques spécifiques du projet (habitat, réseaux, environnement, risques...)

Octobre - décembre : **réunions avec les élus** (COPIL, conférence des maires, bureau communautaire) et **1 réunion avec la DDT** sur le projet en cours de finalisation avant le nouvel arrêt





## LA PERSPECTIVE 2023

- Approbation du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** valant programme local de l'Habitat (PLUi-H)



### Rappel des axes du PLUi-H

#### Axe 1

Rééquilibrer le modèle de développement du territoire en augmentant la part des activités productives et du tourisme dans son revenu

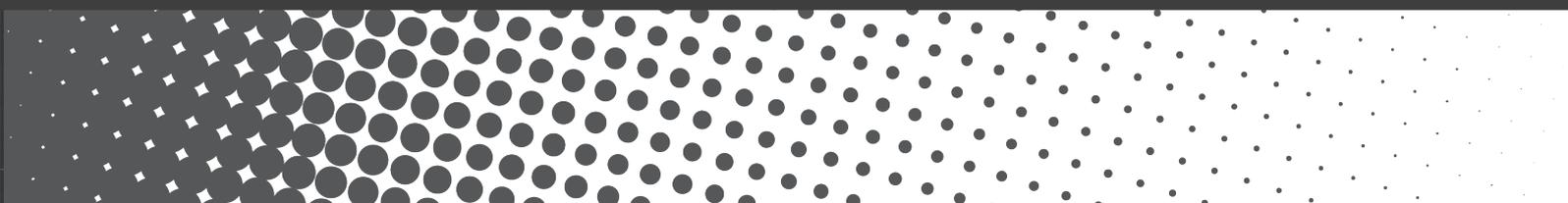
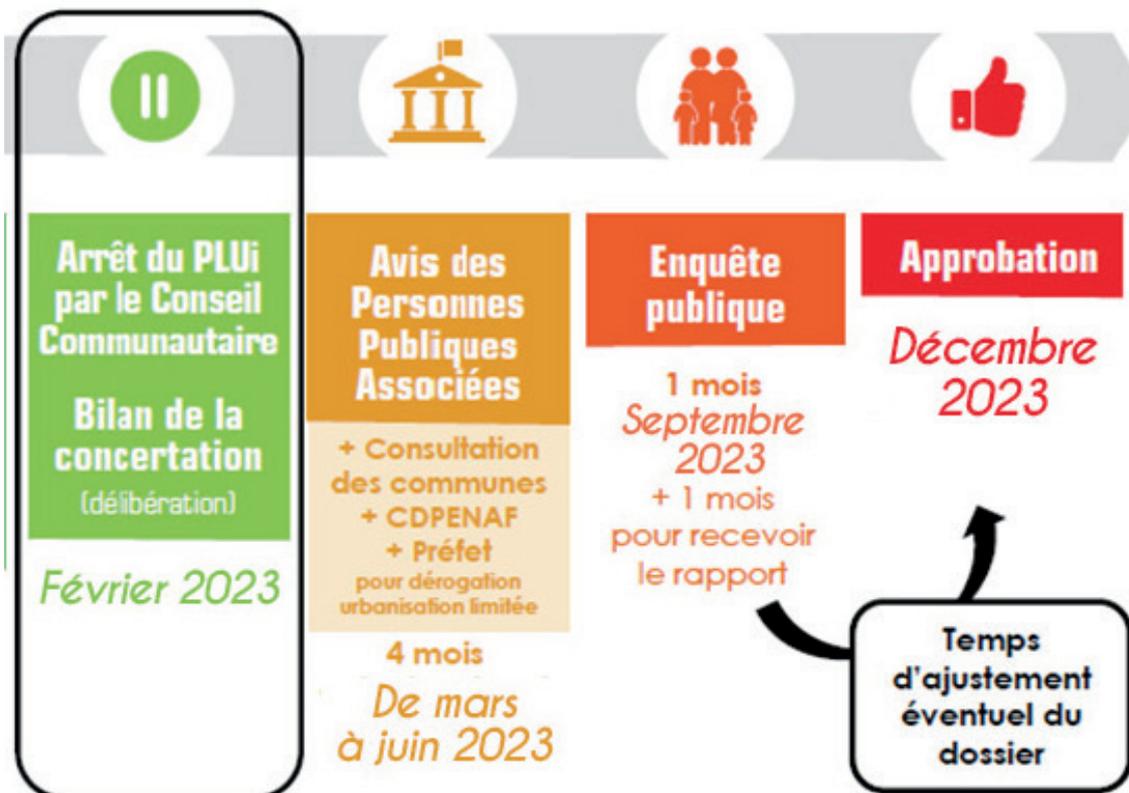
#### Axe 2

Offrir des services adaptés aux parcours de vie des habitants, comme aux attentes des touristes et des nouveaux arrivants

#### Axe 3

Offrir à tous un cadre de vie de qualité par un aménagement durable du territoire et une mobilité facilitée

### Les étapes en 2023



Le service d'instruction des autorisations d'urbanisme assure un rôle clé dans le développement urbain équilibré des 14 communes qu'il couvre de plus. En parallèle, le service assure également le contrôle de conformités des constructions pour le compte de 12 communes. Il s'agit de vérifier que les travaux réalisés respectent les autorisations accordées et les réglementations en vigueur. Grâce à son expertise et à son engagement envers le respect des règles et des normes, ce service garantit la préservation du patrimoine architectural, le respect de l'environnement et la qualité de vie des habitants des communes concernées.

 5 ETP (Equivalent Temps Plein)

### A RETENIR

- **264 782,74 €** répartis sur les 14 communes en fonction du nombre de dossiers déposés par commune.
- **2519 dossiers d'urbanisme déposés et instruits** soit :
  - 55 Autorisation de Travaux
  - 1150 CUa
  - 216 CUb
  - 64 DP lotissement
  - 663 DP travaux
  - 22 PA
  - 333 PC
  - 16 PD
- **291 contrôles de conformité effectués**



### LA PERSPECTIVE 2023

- Renforcement du service avec le recrutement d'un instructeur.



## AMÉNAGEMENT, HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : MOBILITÉ

33

Le service de mobilité est dédié au développement de solutions innovantes pour promouvoir des alternatives à la voiture individuelle. La Communauté de Communes est engagée dans un programme ambitieux, AVELO 2 de l'ADEME, qui met l'accent sur la mobilité active. En encourageant les modes de déplacement tels que la marche, le vélo et les transports en commun. De plus, le service coordonne une étude globale de mobilité qui englobe une analyse complète des différents modes de transport disponibles. Cette étude inclut un volet spécifique consacré au schéma des modes actifs. En comprenant les besoins et les attentes des administrés en matière de mobilité.

### 1 ETP (Equivalent Temps Plein) RÉTROSPECTIVE 2022

- **Mars** : engagement de la communauté de communes dans le programme AVELO 2 de l'ADEME (signature des contrats).
- **Mai** : arrivée de la nouvelle chargée de mission mobilité.
- **Novembre** : démarrage de l'étude de mobilité globale (intégrant un volet schéma des modes actifs) suite à l'attribution du marché public au bureau d'études IMMERGIS.

Avec la participation de



### LES PERSPECTIVES 2023

- **Juillet** : finalisation de l'étude de mobilité
- **A partir de juillet** : mise en place des actions de mobilité active prévues dans le cadre du programme AVELO 2 et des actions prévues dans le cadre de l'étude de mobilité.
- **En parallèle tout au long de l'année** : communication et animations en interne et auprès des acteurs du territoire (partenaires, grand public...) en faveur de la mobilité alternative.

L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) intercommunal est un outil essentiel pour promouvoir un développement durable au niveau local. Ce programme ambitieux engage tous les acteurs et secteurs d'activité dans des actions concrètes. Son objectif principal est de réduire les impacts du territoire sur le climat en agissant sur la réduction des gaz à effet de serre et en favorisant l'adaptation au changement climatique. De plus, il vise également à améliorer la qualité de l'air en mettant en place des mesures pour réduire les polluants atmosphériques.

 0,5 ETP (Equivalent Temps Plein)

## LES 8 AXES DU PCAET



## RÉTROSPECTIVE 2022

Suite à l'arrêt du projet en décembre 2021 :

- **Janvier – mars** : consultations administratives (avis des personnes publiques).
- **Mars** : réunion d'échange élu / groupe citoyen du PCAET : échanges sur le travail réalisé par la collectivité et le groupe citoyen et suite de la démarche.
- **Avril – juin** : préparation des réponses aux avis reçus (explications ou engagement de la collectivité à réaliser des modifications).

## LES PERSPECTIVES 2023

- Consultation électronique du public pour avis.
- Réajustement du projet pour prendre en compte certains avis et observations.
- Approbation du PCAET fin 2023.
- Mise en place des actions (en complément de celles déjà engagées)



## PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

35

Le programme a pour objectif général de donner aux élus de villes et intercommunalité de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation.



**1 ETP**  
(Equivalent Temps Plein)

A RETENIR

### RÉTROSPECTIVE 2022

- **Novembre 2021 – Mai 2022** : lancement de la démarche du projet PVD et recrutement du bureau d'études
- **Juin – Octobre 2022** : Actualisation du projet de territoire CCTC (Diagnostic et stratégie de territoire) et élaboration de la convention cadre Petites Villes de Demain sur la commune de Moissac et détermination du périmètre de l'Opération de Revitalisation de Territoire.
- **Novembre-Décembre 2022** : finalisation et validation de la convention cadre PVD et prolongation du délai pour l'étude du Projet de Territoire.



- Budget de 35 750 €

### LES PERSPECTIVES 2023

- Signature de la convention cadre Petites Villes de Demain.
- Finalisation stratégie du Projet de Territoire CCTC en adéquation avec la convention cadre PVD.
- Mise en route et suivi des différents projets fiches actions PVD.
- Evaluation et adaptation du plan d'action.
- Poursuite des Comités techniques et Comités de Pilotage pour validation de l'avancée des actions et de leur adéquation avec les attentes de départ.

La CCTC qui élabore son PLUI valant PLH est soumise à la coordination et l'animation de la politique intercommunale d'attribution du logement social à travers l'installation de la Conférence Intercommunale du Logement co-présidée par la préfète du département et le président de l'EPCI depuis 2019.



0,2 ETP (*Equivalent Temps Plein*)

A RETENIR

- **26 000 € de budget de fonctionnement** dont 16 830 € d'étude.
- **2 commissions de coordination** mobilisant les 22 communes de l'EPCI, les réservataires de logements, les bailleurs sociaux et associations d'insertion.
- **1 atelier de partage de l'évaluation à mi-parcours (3 ans)** de la politique intercommunale.

SEPTEMBRE 2021



Brochure d'information grand public sur le logement social



### Démarche d'évaluation à mi-parcours de la politique intercommunale d'attribution et d'information des demandeurs de logement social :

- Marché avec le bureau d'étude Aatiko Conseils.
- Entretiens avec les acteurs du logement social du territoire.
- Analyse des données du Système National d'Enregistrement de la demande.
- Ateliers de partage avec les acteurs.
- Etablissement d'un rapport d'évaluation à 3 ans.



### LES PERSPECTIVES 2023

#### Poursuivre la coordination de la mise en œuvre de la politique intercommunale d'attribution du logement social

- Organisation et animation de la CIL sur l'évaluation de la politique intercommunale à 3 ans
- Organisation et animation de 4 commissions de coordination :
  - SNE et logement social,
  - Cotation de la demande,
  - Labellisation des publics,
  - Bilan.



38

## RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT

Le service relais petite enfance itinérant est un service gratuit qui offre un accueil chaleureux, des informations précieuses et un accompagnement personnalisé aux assistants maternels, aux parents et à leurs enfants. Son objectif est d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en soutenant activement les parents, les assistants maternels et les gardes à domicile.

 **3,2 ETP** (*Equivalent Temps Plein*)

### A RETENIR

- Budget de fonctionnement réalisé 2022 : 147 065 €

#### Participation aux activités du RPE

- 57 Assistantes Maternelles
- 157 enfants accueillis
- 204 matinées d'éveil sur l'année
- 230 familles ayant contacté le relais



## Relais Petite Enfance Intercommunal et Itinérant



Lieu d'écoute, de rencontre,  
d'information et d'animation pour les  
professionnels de l'accueil individuel  
(assistantes maternelles et gardes à domicile),  
les parents et les enfants



## RÉTROSPECTIVE 2022

- Changement du nom du service : le RAM devient RPE.
- Remobilisation des assistantes maternelles après la période COVID : départs en formation, soirées thématiques, Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles.
- 11 à 12 matinées d'éveil par semaine sur 8 communes.
- Pérennisation des animations avec intervenants : éveil musical, babygym, médiathèques, fête du Relais, de Noël, sorties péda et culturelles.
- Maintien du service malgré les arrêts de travail de 2 agents.



## ZOOM SUR LA RÉALISATION DE L'ANNÉE 2022

- Développement du **partenariat avec la ludothèque itinérante « Tour de Jeu »** et élargissement des communes d'intervention (St-Porquier, Durfort Lacapelette) : 11 animations sur 6 communes.



39

## LES PERSPECTIVES 2023

- Ouvrir la fête du relais aux parents pour créer du lien social
- Proposer des ateliers à ambiance Montessori régulièrement, des sorties en lien avec la nature et les animaux
- Poursuite des partenariats existants et développement de nouveaux (EHPAD, PMI)
- Fête de Noël avec spectacle et goûter
- Participer à la professionnalisation des assistantes maternelles en facilitant l'accès à la formation continue
- Groupes de paroles pour les assistantes maternelles
- Soirées thématiques pour les parents et les assistantes maternelles

## LES PROJETS PHARES 2023

- Installation du pôle de Moissac dans des locaux adaptés et définitifs.
- Visibilité des actions du RPE sur le site de la CCTC, panneau pocket,...



40

## SERVICE COMMUN DE MÉDIATION NUMÉRIQUE ITINÉRANT

Le service de médiation numérique itinérant, mis en place dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services, répond efficacement aux besoins des habitants des 12 communes partenaires en matière d'accès et d'utilisation du numérique. Le service accompagne les usagers dans leur pratique quotidienne, en leur fournissant l'assistance nécessaire pour tirer pleinement parti des outils numériques. La conseillère numérique est là pour répondre aux questions, résoudre les problèmes et garantir que chaque individu puisse profiter des avantages offerts par le monde numérique, en toute confiance et autonomie.



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE**  
France  
services



1,2 ETP (*Equivalent Temps Plein*)

### A RETENIR

- Un budget de fonctionnement réalisé de 41 608,71 €
- 174 usagers dont 98 adultes et 76 scolaires
- 99% d'accompagnements suivis
- 157 ateliers collectifs réalisés
- 423 accompagnements individuels

**Nouveau**

## Médiation Numérique Itinérante

Accompagnement individuel et ateliers collectifs **gratuits**

Apprendre à vous servir d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette

Utiliser les services de E-SANTE

Trouver un emploi ou une formation

Accompagner vos enfants

LIKE

Echanger avec vos proches

Êtes-vous prêt à commencer ?  
Vous avez des questions, contactez votre conseillère numérique au 06 76 84 11 12

Ouvert à tous les habitants de la Communauté de communes

**CONSEILLER NUMÉRIQUE France services**

**TERRES des CONFLUENCES**  
communauté de communes

Ouverture du service en février dans les 12 communes avec 9 permanences hebdomadaires : Montesquieu, Durfort Lacapelette, Lizac, Boudou, Castelmayran, St Aignan, Caumont, Montain, Lafitte, Labourgade, La Ville Dieu du Temple, St Porquier.

- Lancement de la démarche d'évaluation continue du service (critères, indicateurs et outils) avec le comité de suivi mobilisant les maires des communes.
- Accompagnements individuels et collectifs basés sur les besoins des usagers.



**Calendrier 2022 des permanences de votre conseiller numérique**

**Matin de 9h15 à 12h15**

- Lundi : Saint Porquier** (mairie - salle de 1<sup>er</sup> étage)
- Mardi : Durfort Lacapelette** (mairie - salle de conseil municipal)
- Mercredi : La Ville Dieu du Temple** (mairie - salle de réunion)
- Jeu : Caumont** (mairie - 1<sup>er</sup> étage - salle d'habitat)
- Vendredi : Montesquieu** (mairie - salle de conseil municipal)

**Après-midi de 13h30 à 16h30**

- Lundi : Saint Aignan** (mairie - salle de réunion)
- Boudou** (mairie - salle de conseil municipal)
- Mardi : Lizac** (mairie - salle de conseil municipal)
- Mercredi : Castelmayran** (mairie - salle de conseil municipal)
- Jeu : Lafitte** (mairie - salle de conseil municipal)
- Labourgade** (mairie - salle de conseil municipal)
- Montain** (mairie - salle de conseil)

Pour plus de renseignements :  
 Mail : [conseiller.numerique@terresdesconfluences.fr](mailto:conseiller.numerique@terresdesconfluences.fr)  
 Tél. : 06 76 84 11 12  
 Site internet : [www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr)  
 rubrique Action sociale > Médiation numérique itinérante

**CONSEILLER NUMÉRIQUE France services**  
**TERRES DES CONFLUENCES**  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Mise en place des cafés du numérique : première semaine de chaque mois avec thématique : créer et gérer sa messagerie, applications, internet, sms, cybersécurité, téléconsultation médicale, carnet de santé numérique, ...



## LES PERSPECTIVES 2023

**Poursuivre l'itinérance numérique mise en place et mesurer sa pertinence en vue de sa pérennisation.**

- Maintenir l'accompagnement individuel et le suivi par la mise en confiance des usagers.
- Maintenir des ateliers thématiques avec les cafés du numérique.
- Mettre en place des ateliers collectifs selon les niveaux des usagers.
- Adapter le service aux besoins spécifiques des habitants des communes.
- Animer le comité de suivi qui se réunit tous les 4 mois et évalue en continu le service.




**Médiation Numérique Itinérante**  
**Agenda des ateliers collectifs**

- Mars**  
Les bases de la prise en main d'un équipement informatique sur internet  
... Se connecter à internet depuis son ordinateur  
#identification Créer un compte sur un site internet  
#cybersécurité Créer un mot de passe sécurisé
- Avril**  
Faire des recherches sur internet (cuisine, loisirs, culture...)  
#Internet Savoir faire des recherches sur internet  
#cybersécurité Apprendre à repérer les sites malveillants
- Mai**  
Messagerie informatique  
#Créer et gérer sa messagerie Gmail, Hotmail, La Poste... depuis mon ordinateur  
#cybersécurité Repérer et filtrer les messages dangereux
- Juin**  
Smartphone (Téléphone portable)  
#Applications Télécharger et installer une application sur mon smartphone  
#QR Code Scanner un QR Code avec mon smartphone  
# sms Envoyer et recevoir des messages  
#cybersécurité Repérer et filtrer les messages frauduleux
- Juillet**  
Echanger avec ses proches  
#Messenger Installer et communiquer par la messagerie instantanée Facebook Messenger sur Tablette / Smartphone  
# Whatsapp Installer et communiquer par la messagerie instantanée Whatsapp sur mon smartphone

Le service santé intègre le Contrat Local de Santé (CLS), qui a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, et le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM), qui vise à instaurer une démarche citoyenne autour de la santé mentale.



1,2 ETP  
(Equivalent  
Temps Plein)

### A RETENIR

- Un budget de fonctionnement réalisé de 60 575,78 €

### RÉTROSPECTIVE 2022

#### Contrat Local de Santé, construction du CLS de seconde génération

- Collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Quercy Garonne
- Participation au forum Jeunes internes à Montpellier
- Attractivité médicale : réflexion sur le marketing territorial
- Rôle du CLS = outil de pilotage en santé de la CCTC
- Consultation des 22 maires pour l'élaboration du CLS 2ème génération.



## Conseil Local en Santé Mentale

- Animation de groupes de travail
- 4 ateliers de sensibilisation : 2 en addictologie pour élus et acteurs du territoire et 2 en santé mentale pour les acteurs du territoire à Moissac
- 2 représentations de théâtre
- Formation des élus en Premiers Secours en Santé Mentale



## LES PERSPECTIVES 2023

**Pour le CLS**, le projet principal se focalisera sur l'appui des dynamiques initiées : attractivité médicale, définition d'un projet de bâti et développement de l'axe santé environnemental :

- Définition du volet santé de la collectivité.
- Elaboration d'un projet de bâti en santé.
- Appui des actions en santé environnementale.

**Pour le CLSM**, il s'agira de pouvoir ancrer une approche globale autour de la santé mentale auprès de l'ensemble des acteurs du territoire en entérinant l'installation du Conseil avec le premier Comité prévu en mars 2023.



Agissons  
**ensemble**  
pour notre  
**santé mentale**



44

## VOIRIE - TRAVAUX

Le service voirie travaux intercommunal, assure l'entretien d'un linéaire de 463 km de voies d'intérêt communautaire, hors agglomération, ainsi que des 47 km de voies communales et des 159 km de chemins ruraux non revêtus répartis sur les 22 communes. Une partie de l'entretien est réalisée en régie par le service voirie et les services techniques communaux, tandis qu'une autre partie est confiée à des entreprises via des marchés publics.



13 ETP (*Equivalent Temps Plein*)

### A RETENIR

- 1 responsable de l'antenne voirie.
- Une équipe polyvalente.
- Une équipe des travaux mécaniques.
- Un service d'astreinte : assurer la sécurité de la voirie et de diverses structures communautaires.



## Travaux réalisés en régie ou par les services techniques communaux

### Travaux d'entretien de chaussée et de renforcement des rives :

- 175 T d'enrobé froid pour boucher les nids de poules et grosse déformation de la chaussée
- 90 T de grave émulsion pour préparer les travaux de PATA/PAT.
- 150 T de grave non traitée, 30 m<sup>3</sup> de béton mis en œuvre pour divers renforcements localisés et réfection de têtes de ponts.
- 60 T de grave émulsion, 150 T de grave non traitée, 20 m<sup>3</sup> de béton et grave ciment pour renforcement de rive + réalisation de purges de chaussée en préparation des chantiers de réfection confiés aux entreprises titulaires.

### Assainissement pluvial voirie

- Curage des fossés : 78 500 ml réalisés
- Dérasement réglage d'accotements : 34 000 ml réalisés
- 500 ml de busages réalisés

### Fauchage des abords de voirie

- Période : 15 avril au 15 janvier (+ les entreprises : mai à novembre)
- 3 passages réalisés
- Linéaire traité 588 km (222 km par les entreprises)

### Interventions suite intempéries.

### Nettoyage suite chutes d'arbres et coulées de boue, éboulement de talus et accotements.



## Travaux réalisés par les entreprises

### Travaux de réfection de voirie pour un montant de 763 000 €/ttc

- 64 420 m<sup>2</sup> d'enduit superficiel bicouches et tricouches réalisés
- Longueur traitée 21 kms
- Poutres de rives : 3400 ml réalisés
- 11 600 m<sup>2</sup> de retraitement de chaussée en place réalisés
- 120 T de liant répandues au PATA pour un montant de 189 738 €/ttc



### Entretien des abords de voirie :

- 18 000 m de curage de fossés réalisés sur l'ensemble des communes
- 5000 ml de réglage d'accotements

## LES PERSPECTIVES 2023

- Programme travaux voirie 2023 (940 000 € ttc).
- Réfection des ouvrages d'art suite au programme national des ponts.
- Programme travaux curage de fossés par entreprises.
- Continuité des travaux d'entretien de chaussée au PATA/PAT.
- Remise à niveau du marquage routier.
- Implantation des panneaux d'entrée d'agglomération sur les voies non équipées

## ÉLIMINATION ET VALORISATION DES DÉCHETS COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le service s'occupe de la collecte des déchets ménagers et assimilés en camion-benne et en déchetterie. La collecte en benne est réalisée en régie. Elle concerne 20 des 22 communes. Le territoire compte trois déchetteries, deux d'entre elles sont gérées par un prestataire et une est gérée en régie.

### À RETENIR

- 21 Chauffeurs/ripeurs.
- 1 agent de pré-collecte.
- 1 agent de déchetterie.
- 1 chef de collecte.
- 1 secrétaire de service.
- Budget du service 2022 : 6 883 293,70 €

 25 ETP (Equivalent Temps Plein)

### RÉTROSPECTIVE 2022

- Réhabilitation et mise aux normes des déchetteries de Saint Nicolas de la Grave et de Moissac.
- Mise en place des collectes en régie de Saint Porquier et La Ville Dieu du Temple.
- Révision des tarifs de redevance spéciale et des déchetteries pour les professionnels.



### LES PERSPECTIVES 2023

- Réhabilitation et mise au norme de la déchetterie de Castelsarrasin.
- Mise en place d'une stratégie de gestion à la source des biodéchets.
- Collecte des déchets verts sur Castelsarrasin et Moissac en bac. (périodes de mars à juillet et de septembre à décembre)

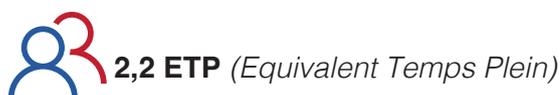


## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

47

Le rôle du SPANC est d'assurer le contrôle et le conseil à destination des usagers, en fournissant des informations sur le fonctionnement et l'entretien des installations existantes, ainsi que sur les projets neufs ou de réhabilitation. L'objectif du SPANC est de réduire les risques environnementaux et sanitaires associés à l'absence d'installations ou à leur non-conformité à la réglementation en vigueur. Pour mener sa mission, le service est épaulé par le prestataire PURE Environnement qui effectue des contrôles périodiques dans le cadre d'un marché qui se clôturera le 16 mars 2024.

### À RETENIR



- **22 communes sont gérées en régie par le SPANC pour les contrôles sur demande des pétitionnaires** : Contrôle de conception et d'implantation d'un dispositif neuf ou à réhabiliter (CCI), Contrôle de Bonne Exécution (CBE), Contrôle de Bon Fonctionnement et d'entretien (CBF) en cas de vente immobilière.
- **2 communes (Castelsarrasin et Moissac) ont fait l'objet, sur la période 2021-2022, d'un diagnostic initial des installations existantes, effectué par PURE Environnement.**
- **6220 installations recensées et bancarisées au 31 décembre 2022.**
- **Etat des installations : 25 % sont conformes, 74 % sont non conformes et 1% d'installations absentes.**
- **80 points sur 100 pour l'indice de mise en œuvre de l'ANC**
- **Un budget excédentaire du fait d'une subvention avec le budget général en milieu d'année (fonctionnement : 231 935 € de recettes et 202 691 € de dépenses)**



## RÉTROSPECTIVE 2022

### Contrôles par le SPANC

- Contrôles sur demande des pétitionnaires :  
567 contrôles :  
217 CCI  
155 CBE  
195 CBF-vente
- Juillet 2022 : Démarrage des CBF périodiques à Lizac avec 111 contrôles réalisés.
- Demande d'avis d'urbanisme : 24 demandes instruites

### Contrôles par le prestataire PURE Environnement

- Finalisation de la campagne de diagnostic initial des installations existantes sur Moissac : 750 contrôles réalisés.
- Démarrage des CBF périodiques des installations non conformes existantes sur le territoire : 140 contrôles réalisés.



## LES PERSPECTIVES 2023

- Poursuite des contrôles sur demande en régie
- Augmentation du nombre de contrôles de bon fonctionnement périodiques (CBF périodique), en régie dans l'objectif de l'équilibre budgétaire fin 2023 et par le prestataire PURE Environnement, selon les termes de l'accord cadre, pour les installations contrôlées il y a plus de 10 ans, les installations non-conformes contrôlées il y a plus de 4 ans et les absences d'installations constatées il y a plus de 1 an.
- Création d'une procédure à destination des communes sur les suites à donner pour les ANC contrôlés à risque.





## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

49

La compétence GEMAPI se conçoit comme un outil de déploiement d'une politique d'aménagement des cours d'eau et de gestion des espaces naturels, dont l'enjeu est de structurer le jeu d'acteurs sur ces thématiques aux multiples intervenants, et de s'assurer que l'ensemble du territoire est traité de manière pertinente dans le respect de la réglementation sur les ouvrages de protection et sur les milieux aquatiques, en bonne interaction avec le développement des activités économiques locales.

### A RETENIR

 0,7 ETP (Equivalent Temps Plein)

- **Des moyens humains délégués avec 1 chargée de mission PAPI Tarn**, rattachée à la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban, coordonnatrice du PAPI d'intention et l'adhésion à **3 syndicats de bassin versant pour la GEMA sur 3 secteurs du territoire** : *syndicat du bassin versant du Lemboulas, syndicat de la Barguelonne et du Lendou, syndicat de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne.*
- **Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : Bureau d'étude SETEC-HYDRATEC / OPALE : étude de dangers Moissac – Lizac**
- **Budget 2022 de 423 000 € et 200 000€ de taxe GEMAPI en complément des aides de l'Europe, de l'Etat et de la Région Occitanie.**

### Pour aller plus loin :

- **5 unités hydrographiques de gestion.**
- **Un SAGE Garonne porté par le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG).**
- **Une charte d'engagement d'études entre les six intercommunalités riveraines**
- **Une convention de partenariat avec l'entente Neste et rivières de Gascogne (SAGE).**
- **1 TRI (Territoire à Risque Important d'inondation) Montauban – Moissac impactant Castelsarrasin, Moissac et Lizac.**
- **Un Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI) d'intention labellisé sur le TRI .**



**Le PAPI Tarn**

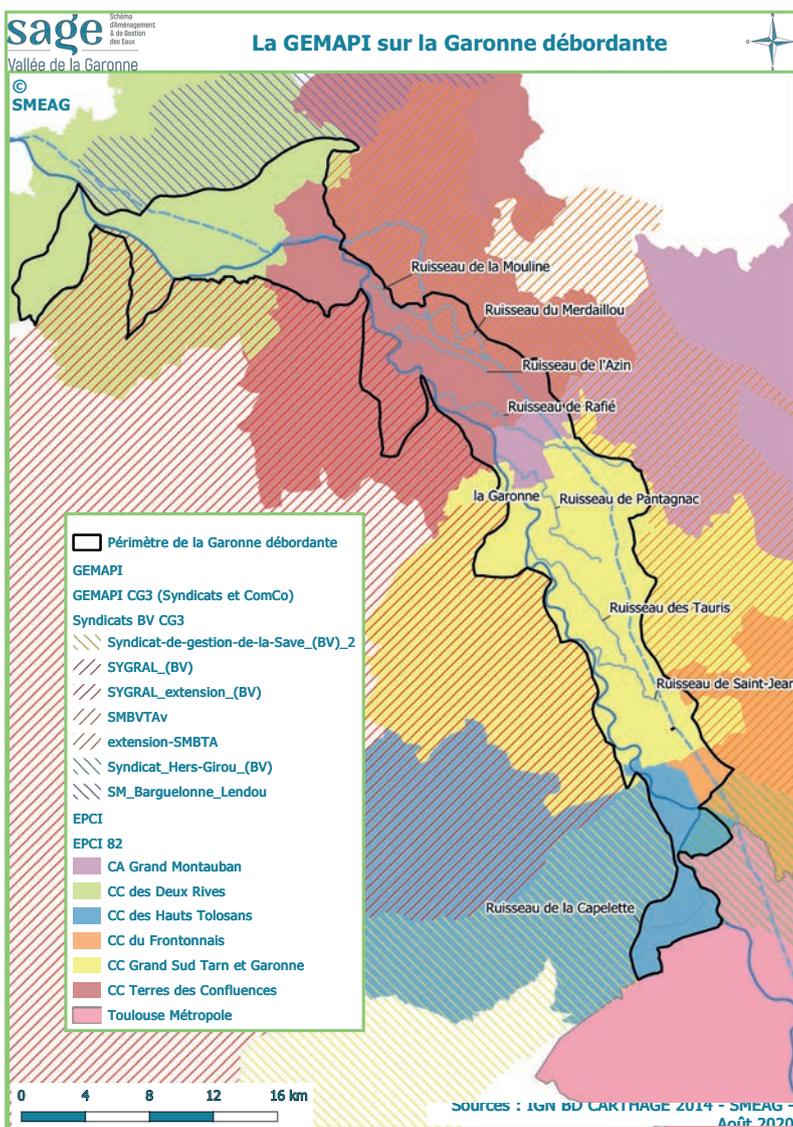
- Régularisation avec prescriptions du système d'endiguement de Moissac par arrêté préfectoral en date du 30 juin 2022, et finalisation de l'étude de danger (EDD) (prorogation du délai jusqu'au 31 juin 2023).
- Signature de l'avenant n°1 à la convention-cadre du PAPI.

**Le Fleuve Garonne**

La crue du 11 janvier 2022 a rappelé la nécessité de porter une nouvelle dynamique de la GEMAPI sur la vallée de Garonne.

Les six intercommunalités riveraines de Garonne, en aval de la Métropole toulousaine, ont convenu collégalement de mettre en œuvre des études conjointes sur la rivière Garonne et ses affluents jusqu'ici non gérés, avec l'appui de la commission locale de l'eau (CLE) via le syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG).

Cet engagement s'est traduit par la signature de la charte « Garonne débordante », le 13 décembre 2022, entre les communautés de communes des Hauts Tolosans, du Frontonnais, des Deux rives, Grand Sud Tarn et Garonne, Terres des Confluences et la communauté d'agglomération du Grand Montauban.





## LES PERSPECTIVES 2023

### La rivière Tarn

La Communauté de Communes s'engage sur les actions du PAPI Tarn suivantes :

- Mise en place de système d'appel en masse des populations
- Installation d'une station d'alerte de crue sur le ruisseau du Bartac
- Mise en cohérence des Plan Communaux de sauvegarde
- Etudes techniques complémentaires
- Finalisation des études danger sur Moissac et Lizac
- Ouverture d'un site internet dédié et création de supports de communication
- Animation auprès des scolaires
- Formation des élus aux outils de prévision des crues

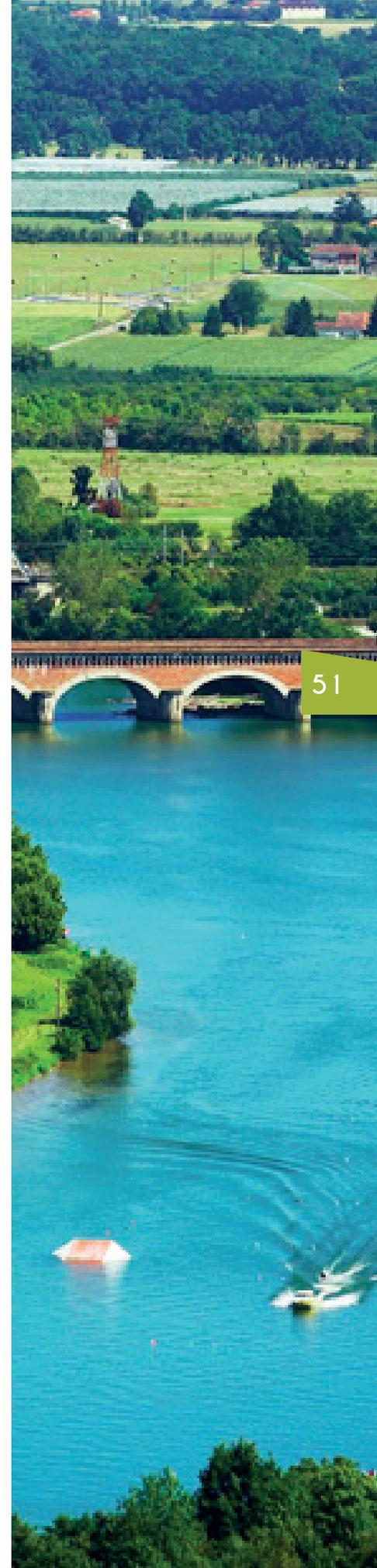
La gouvernance de la GEMAPI évoluera à la suite de l'adhésion au syndicat de bassin versant du Tarn aval (SMBVTA), adhésion pour laquelle les démarches administratives sont en cours.

### Le Fleuve Garonne

La mise en œuvre de la charte « Garonne débordante » se concrétise en 2023 par des études préalables nécessaires pour :

- L'élaboration d'un PEP-PAPI/PPG de la Garonne, de ses annexes hydrauliques et zones humides connexes, sur environ 90 km du fleuve, qui débutera au 2ème semestre, réalisée par un prestataire externe après consultation publique.
- L'élaboration d'un PPG des principaux affluents de la Garonne et de leurs zones humides connexes, en particulier sur les ruisseaux de l'Azin et de la Mouline et leurs affluents, pour un linéaire total de cours d'eau à étudier de 38 km. Un parcours des cours d'eau sera réalisé en régie. Un recrutement est en cours, en renfort temporaire.

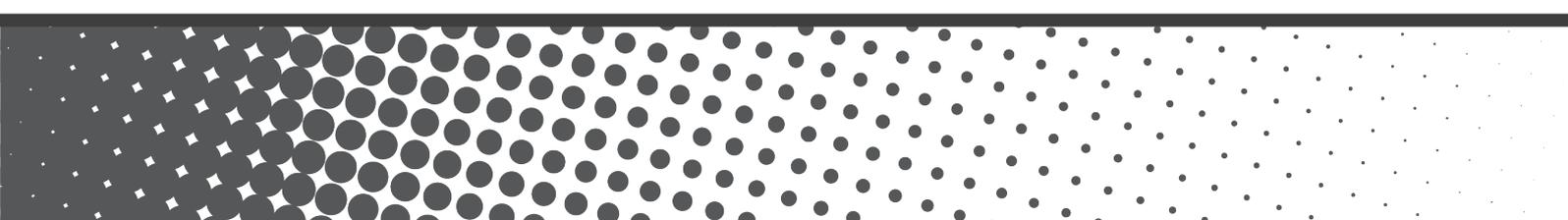
La Communauté de Communes s'engage en parallèle à caractériser les ouvrages de protection en plaine de Garonne vis-à-vis du risque inondation pour anticiper tous classements nécessaires à leur future gestion par la collectivité.







# LES INFRASTRUCTURES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





La CCTC a un marché public avec l'entreprise Vago qui gère l'aire permanente de Laverdoulette située à Castelsarrasin.



0,2 ETP (*Equivalent Temps Plein*)

### A RETENIR

- Budget de fonctionnement 2022 réalisé dont le prestataire Vago de 133 041,93 €.
- Marché de gestion Vago de 92 250 € TTC par an.
- Budget d'investissement 2022 réalisé 185 440,69 €.



### RÉTROSPECTIVE 2022

**Travaux de l'aire de Laverdoulette : sécurisation du site, traitement des réseaux en eau dans le respect des normes environnementales, installation d'un système de télépaiement et d'un local gardien.**

- Agrément et aménagement d'emplacements provisoires pour les gens du voyage le temps des travaux à proximité de l'aire
- Nouveau marché public de gestion de l'aire attribué à Vago le 31/08/2022 pour 1 an reconductible une fois.
- Déplacement des gens du voyage et gestion de l'aire provisoire par Vago dans le cadre du marché depuis août 2022.
- Démarrage des travaux de l'aire en novembre 2022.



### LES PERSPECTIVES 2023

**Fin des travaux de l'aire de Laverdoulette en avril et installation des gens du voyage en mai 2023.**

- Mise en place d'un télépaiement et de la sécurité du site via le logiciel Web accueil.
- Médiation à organiser avec Vago, la police rurale, la gendarmerie, les services sociaux du département et du CCAS et l'Etat pour instaurer l'application du règlement intérieur de l'aire.



## RESTAURATION COMMUNAUTAIRE

55

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la nouvelle cuisine centrale a été mise en service, marquant le début du nouveau contrat de marché de prestation de service avec SOGERES. Ce contrat, d'une durée initiale de 2 ans, renouvelable pour 2 ans supplémentaires, concerne un groupement de commandes regroupant les communes de Castelsarrasin, Moissac, Boudou et Montesquieu, ainsi que les CCAS de Castelsarrasin et Moissac, avec la CCTC agissant en tant que coordonnateur

 14 ETP (Equivalent Temps Plein)



### A RETENIR

- 2 500 c'est la capacité de repas par jour avec une place dédiée aux circuits courts (légumerie...)
- 71 % d'achats responsables (pour l'année scolaire 2021-2022)
- 82% des enfants du primaire sont satisfaits de manger à la cantine (sur 829 répondants)
- 282 305 repas préparés à la cuisine centrale (principaux bénéficiaires + repas externes) pour 2021-2022 contre 271 662 sur la période scolaire 2020-2021, soit une hausse de 10 643 repas.

#### Année scolaire 2021-2022

- 62 782 repas pour les maternelles (62 549 en 2020-2021).
- 135 925 repas pour les primaires (130 008 en 2020-2021).
- 16 862 repas pour les centres de loisirs (15 721 en 2020-2021).
- 7 696 repas pour la crèche de Moissac (6 021 en 2020-2021).
- 48 261 repas pour le portage à domicile (52 996 en 2020-2021).

DES PLATS  
« MAISON »  
AVEC DES PRODUITS  
FRAIS ET  
LOCAUX.

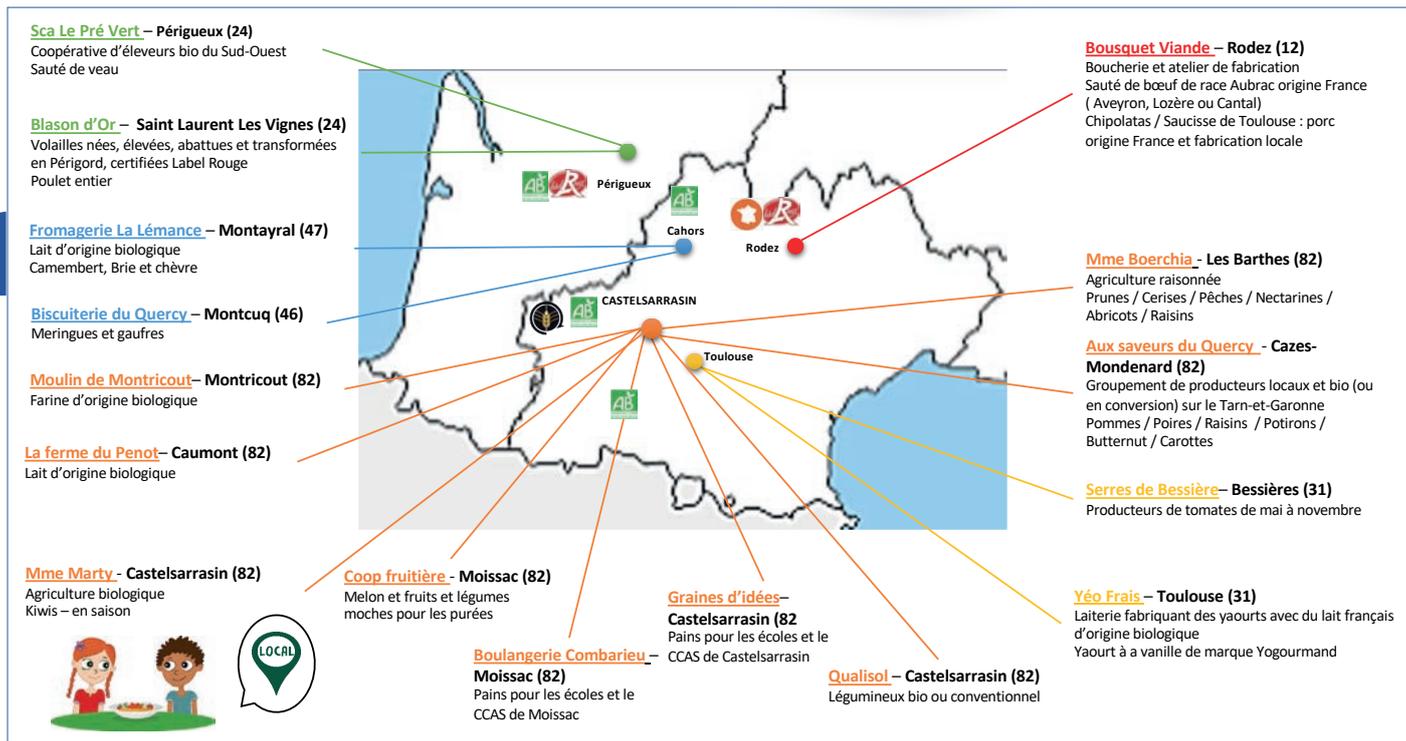
## Les engagements de la cuisine centrale

Un maximum de plats « maison » avec des produits frais et locaux. Toutes les compotes sont faites maison avec pour base des pommes locales et des fruits de saison ainsi qu'un maximum de gâteaux. Les achats responsables sont composés de produits issus de filières (cf. carte) et dans le respect de la loi Egalim du nouveau contrat :

- Courtes (un seul intermédiaire) .
- Locales (origines sud-ouest).
- Bio.
- Labellisées (Label rouge).
- Des bassins de production de qualité.



56



## RÉTROSPECTIVE 2022

- Sourcing producteurs locaux : Maraîchage Haute Valeur Environnementale local.
- Plan de diversification des protéines : Augmenter la fréquence des légumineuses dans les entrées.
- Projet régional TETRAE « Défibio » : démarrage Octobre 2022.
- Animations : « un producteur dans votre école » et « journées portes ouvertes »



# CUISINE CENTRALE



57

**Inauguration du samedi 25 juin 2022 :** La Communauté de Communes a inauguré la nouvelle cuisine centrale, située dans la zone industrielle de Barrès I. De nombreux partenaires et élus se sont déplacés pour l'occasion afin de partager un moment d'échange et de convivialité avec visite de la cuisine centrale et buffet, en l'honneur du travail réalisé.



## LES PERSPECTIVES 2023

**Projet régional TETRAE (Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) « Défibio »**

Les objectifs :

- Insérer plus de protéines végétales dans les menus avec la mise en place d'un menu végétarien par semaine (*Programme So Veggie + Formation spécifique « cuisine végétarienne »*) et augmenter la fréquence de légumineuses dans les menus avec la création de dessert à base de légumineuses.
- Utiliser des protéines animales de meilleure qualité.
- Sensibiliser le consommateur à travers des animations.

*Ce sont 50% de produits durables dont 25% de produits issus de l'agriculture biologique avec une montée en puissance en 2023 dans le cadre de la loi Egalim. Les produits durables sont issus de l'agriculture labellisée : AOP, IGP, Label Rouge, MSC...*



Projet structurant pour le territoire et répondant aux attentes fortes des habitants et associations, le centre aquatique Conflu'O est sorti de terre et proposera à chaque usager une offre adaptée. Afin de mieux répondre aux besoins liés à l'apprentissage de la natation scolaire, de développer une pratique aquatique grand public et sportive, la Communauté de Communes a souhaité doter son territoire d'un équipement aquatique couvert accessible toute l'année.

### A RETENIR

#### COÛT GLOBAL DU PROJET

- 12 173 042 € HT dont 10 334 975 € HT de travaux
- Projet subventionné à hauteur de 7 804 341 € :
  - 3 000 000 € de fonds de concours de la part des Communes de Castelsarrasin et Moissac
  - 985 392 € grâce au reversement d'une part des enveloppes allouées par Le Département au 22 communes membres de la Communauté de Communes
  - 715 000 € État DETR tranche 1
  - 791 507 € État DETR tranche 2
  - 600 000 € Agence Nationale des Sports
  - 1 200 000 € Région Occitanie
  - 92 423 € Région Occitanie (aide au développement des chaufferies biomasses énergie)
  - 420 019 € Département – Enveloppe Communauté des Communes 2020-2026

Reste à charge pour la Communauté de Communes de 4 368 701 €

2 100 HEURES  
IMPOSÉES  
DANS LE CADRE  
DES CLAUSES  
D'INSERTION





### Consultation de la population pour trouver le nom du centre aquatique

- Janvier au 2 mars 2022 : période ouverte pour les propositions.
- 8 mars : pré-sélection de trois noms en bureau communautaire.
- 22 mars : sélection du nom en conférence des maires.
- À partir du 4 avril 2022 : restitution des résultats : Conflu'O.



Désignation du délégataire du futur Centre Aquatique «Prestalis» lors du Conseil Communautaire de juin 2022 et signature de la convention en octobre 2022.



### LES PERSPECTIVES 2023

- Livraison de l'équipement mars 2023.
- Inauguration du centre aquatique avril 2023.



60

## AÉRODROME

L'aérodrome de Moissac-Castelsarrasin est un petit aéroport dédié à l'aviation légère et de loisirs, offrant aux pilotes et aux amateurs d'aviation un lieu propice à la découverte et à la pratique de leur passion. La communauté de communes Terres des Confluences confie une mission d'assistance à l'exploitation de l'aérodrome de Castelsarrasin-Moissac au comité de gestion. Le comité de gestion permet de mettre au service de l'aérodrome les connaissances techniques et administratives nécessaires au fonctionnement de l'équipement. Les protocoles liés à l'organisation et la sécurité de l'aérodrome sont à jour.

## RÉTROSPECTIVE 2022

Mise en place d'un tarif différencié selon les types d'aéronefs.

### Travaux

- Désherbage des fissures de la piste en dur
- Suppression d'obstacles
- Contrôle du coefficient de glissement de la piste revêtue
- Peinture des aides visuelles
- Divers travaux et entretien : à la suite de deux cambriolages du local « Tour de contrôle » affecté à la SARL Parachutisme Occitan, l'intercommunalité a posé à l'automne un barreaudage sur les fenêtres côté piste. Après un troisième cambriolage, une protection a été ajoutée sur la fenêtre Est, remplacée début 2023 par un barreaudage.





### Prérogatives et responsabilités de Terres des Confluences :

- Programmation et réalisation d'infrastructures et d'équipements.
- Relations avec les autorités de l'Aviation Civile, les pouvoirs publics et les autres usagers de l'aérodrome.
- Gestion des abris d'appareils (autorisation – redevance d'occupation du domaine public).
- Fourniture et le suivi de l'information aéronautique : validation des demandes de publication d'informations aéronautiques (NOTAM, AIP, etc.).



### Le Comité de Gestion est chargé d'assurer les tâches d'exploitation :

- Information auprès de l'intercommunalité et des autorités aéronautiques compétentes de toutes modifications pouvant entraîner la mise hors service de tout ou partie du balisage et, d'une manière générale, toute information pouvant affecter la sécurité des opérations aériennes.
- Communication de tout incident, ou accident relevé sur l'aérodrome.
- Accompagnement auprès de l'intercommunalité dans le cadre du suivi et de la fourniture de l'information aéronautique.
- Avitaillement en carburant dans le plus grand respect des normes de sécurité.
- Accompagnement auprès de l'intercommunalité sur le suivi des aéronefs basés (recensement et avis techniques sur les demandes de stationnement).
- Organisation et bon déroulement de l'inspection de l'aire de mouvement, du balisage, des clôtures et signalétiques suivant la procédure en vigueur affichée.
- Entretien régulier de la piste en herbe, des bandes de piste et les zones annexes afin de maintenir en permanence le site dans de bonnes conditions de vol pour les usagers

**Au cours de l'année 2022, le Comité de Gestion a perçu de l'intercommunalité un total de 12 250 euros pour l'exécution de sa mission d'exploitation.**



### LES PERSPECTIVES 2023

- Cours de formation, pour habilitier des personnels à accéder aux pistes. Cette formation de 3h sera dispensée pour la première fois à l'aérodrome en mai 2023 à quatre agents de la Communauté de Communes.
- Achat d'une radio portable fréquence aviation nécessaire pour circuler sur les pistes.





La compétence « déchetterie » est exercée pour l'ensemble des 22 communes du territoire intercommunal. Il existe trois déchetteries, chacune étant gérée de manière différente. La déchetterie de La Biarne à Saint Nicoals de la Grave est gérée en régie par la Communauté de Communes. Cela signifie que la gestion de cette déchetterie est assurée directement par les services de la Communauté de Communes. Les deux autres déchetteries à savoir celles situées à Castelsarrasin et la seconde à Moissac, sont gérées par Emmaüs 82. La gestion de ces déchetteries est régie par une convention entre la Communauté de Communes et Emmaüs. Cette collaboration permet le renforcement des actions concrètes pour le tri et la valorisation des déchets.

Depuis septembre 2022, la Collectivité a lancé la réhabilitation et la mise aux normes de ces trois déchetteries afin de répondre au mieux aux règles de fonctionnement et de sécurité.

### A RETENIR

Le montant de l'opération « Optimisation et remise aux normes des déchetteries intercommunales » s'élève à 717 290.00 € HT.

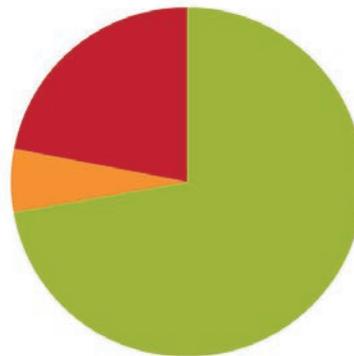
**Coût total du projet 717 290 € HT.**

Projet subventionné à hauteur de :

**303 455,45 €**

Reste à charge pour la Communauté de commune : **413 834, 55 €**

Le plan de financement sur 2 ans comprend une première tranche de répartition pour l'année 2021 d'un montant de 139 555 € HT, suivie d'une deuxième tranche pour l'année 2022 d'un montant de 577 735€ HT.



**219 277,45 €** de l'Etat

**17 614 €** de la Région Occitanie.

**66 564 €** du Département Tarn-et-Garonne

Depuis septembre 2022, la Collectivité a lancé la réhabilitation et la mise aux normes de ces trois déchetteries afin de répondre au mieux aux règles de fonctionnement et de sécurité.

Le premier site concerné, situé sur la ZA de la Biarne, est la déchetterie de Saint Nicolas de La Grave.

Les travaux réalisés ont porté sur :

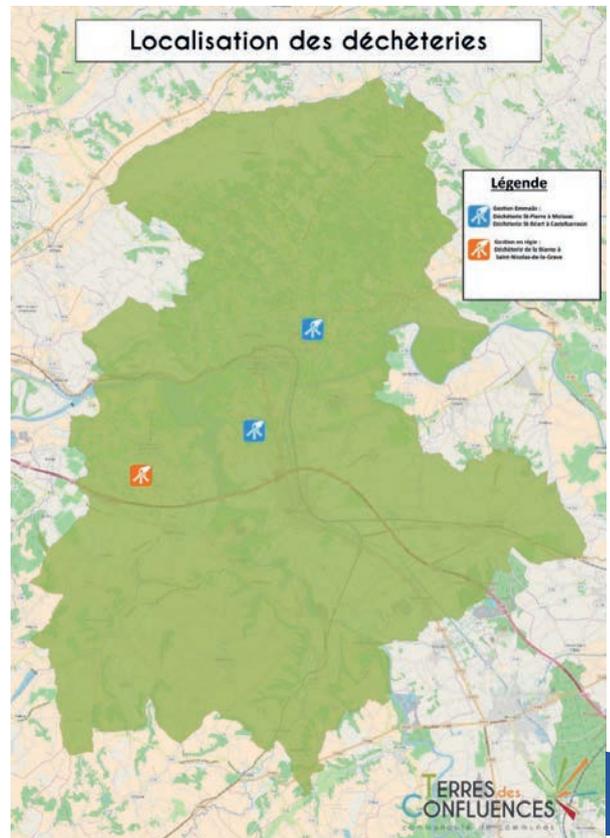
- L'agrandissement de la plateforme haute avec la réalisation de 8 quais.
- La création d'une double rampe d'accès.
- La mise en conformité des garde-corps.
- Le renouvellement de la signalétique.



Le second site, la déchetterie de Moissac, a fait l'objet de travaux visant à optimiser son activité et faciliter son accès.

Ces travaux ont contribué à :

- Améliorer le déchargement des utilisateurs.
- Sécuriser le site en mettant en conformité les dispositifs antichute.
- Sécuriser les locaux destinés aux déchets chimiques. Mise en place d'une nouvelle signalétique afin de favoriser une meilleure valorisation des déchets.



## LES PERSPECTIVES 2023

C'est le dernier site situé à Castelsarrasin qui sera concerné. Les travaux de la déchetterie, débuteront en février pour toucher à leur fin en juillet 2023. Donc à partir de fin juillet, les usagers seront accueillis dans une déchetterie entièrement rénovée, conforme aux normes en vigueur.

Les améliorations apportées comprendront :

- La sécurisation des murs de quai pour les usagers.
- La réhabilitation intérieure avec une mise aux normes du stockage des produits dangereux.
- Une optimisation de l'espace recyclerie d'Emmaüs.



*Rapport d'activités 2022 - Directeur de publication Dominique Briois - Rédaction : service affaires générale et service communication - Création : service communication - Crédits photos : Terres des Confluences, Mairie de Castelsarrasin, Mairie de Moissac, Mairie de Montauban, Office de Tourisme Moissac - Terres des Confluences, Toni MyWave, Freepik, X, ... Date de publication à parution*